

Rapport ESG 2022



Table des matières

Message de la haute direction 3

À propos de ce rapport 4

Notre premier rapport 4

Termes clés 4

Mise en garde 4

Faits marquants 2022 4

À propos de Magris 5

Nos activités 5

Comment nous améliorons la vie quotidienne 6

Comment notre niobium contribue-t-il à un avenir sobre en carbone? 7

L'ESG chez Magris 8

Refléter nos valeurs 8

Gestion des risques ESG 9

Mesure et rapport de performance ESG 9

Notre cadre et nos thèmes ESG 10

Prioriser la santé, la sécurité et le bien-être au travail 11

Santé, sécurité et bien-être au travail 11

Continuité des activités 13

Respecter l'environnement 15

Émissions de GES et changements climatiques 15

Gestion de l'eau et des effluents 16

Gestion des matières résiduelles et gestion responsable des produits 18

Respecter les gens 20

Diversité, équité et inclusion 20

Éthique commerciale et transparence 22

Approvisionnement responsable 23

Index de contenu 24

Annexe – Plus à propos de Magris 25

Niobium 25

Talc 28



Message de la haute direction

Nous sommes heureux de vous présenter le premier rapport ESG de Magris Performance Materials.

Magris produit des matériaux qui améliorent la performance et la durabilité de produits essentiels utilisés dans la vie quotidienne. Nous fabriquons ces matières à partir d'un portefeuille d'installations minières et de fabrication intégrées verticalement au Canada et aux États-Unis et les vendons à des clients partout dans le monde. En 2022, nous avons enregistré des revenus de plus de 400 millions de dollars.

En tant qu'entreprise mondiale, nous sommes exposés à une myriade de risques opérationnels, financiers et réputationnels ainsi qu'à des exigences juridiques et réglementaires qui évoluent. Nous devons également être à l'écoute des préoccupations sociétales changeantes et y répondre d'une manière appropriée et conforme à nos valeurs.

Notre approche de la gestion des risques d'entreprise, souvent regroupés sous la bannière ESG (Environnement, Social et Gouvernance), est fondée sur les quatre valeurs fondamentales de Magris, **soit Respect, Intégrité, Sécurité et Excellence**, que nous décrivons dans ce Rapport. Ces valeurs sous-tendent la façon dont nous menons nos activités et notre approche en matière de gestion des risques ESG que nous décrivons également dans ce Rapport.

Le respect de nos valeurs est la base de notre stratégie pour maintenir et faire croître Magris en tant que chef de file dans la production de matériaux et créer de la valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes.

Bien que la mise en place de systèmes appropriés soit nécessaire pour gérer les risques, la durabilité à long terme de Magris exige que nous établissions et maintenions des relations fondées sur la confiance et la crédibilité. Nous cherchons donc à fonder nos actions sur nos valeurs fondamentales, notamment en consultant ouvertement ceux qui seront touchés par nos actions et en tenant compte de leurs points de vue différents et parfois divergents avant d'agir.

2022 a été la première année complète où nous avons été propriétaires de nos deux lignes d'activités. Ce Rapport présente donc les données de 2022 comme la base sur laquelle nous bâtissons en poursuivant le développement, la mise en œuvre, et le raffinement de notre stratégie ESG et travaillerons à l'intégration des facteurs ESG dans un cadre de gestion harmonisé à l'échelle de l'entreprise.

L'année 2022 marque également l'année au cours de laquelle Magris est devenue un participant volontaire au Pacte Mondial des Nations Unies, une mesure qui démontre encore davantage notre engagement à intégrer les principes ESG dans nos activités.

Nous nous engageons avec enthousiasme à rendre compte annuellement de nos progrès dans la réalisation de nos cibles et objectifs ESG. Dans l'intervalle, nous sommes confiants que ce rapport vous donnera une image instructive de la manière dont nous concrétisons notre vision de fournir des matériaux qui améliorent la performance et la durabilité de produits essentiels, afin d'améliorer la vie quotidienne dans un monde plus sobre en carbone.



Aaron Regent
Fondateur, Président exécutif
et Chef de la direction



Matthew Fenton
Président et Directeur financier



À propos de ce rapport

Notre premier rapport

Dans notre premier rapport ESG, nous abordons nos activités, notre vision, nos valeurs et notre performance sur des thèmes liés à l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (ESG). Notre évaluation et identification des thèmes pertinents est basée sur les tendances, les cadres, les attentes et les pratiques exemplaires en matière d'ESG à l'échelle mondiale et sectorielle.

Nous produisons deux produits essentiels : le niobium et le talc. Nous sommes propriétaires de notre entreprise de niobium, qui est en opération depuis près de 50 ans, depuis 2015. En 2021, nous avons acquis les actifs qui composent maintenant notre entreprise de talc. L'année 2022 est la première année civile complète au cours de laquelle nous sommes propriétaires de ces deux entreprises. Ainsi, ce rapport présente notre scénario de référence et intègre des données et des informations sur notre performance à partir de 2022.

Nos divulgations de performances pour les thèmes pertinents sont conformes à la norme du [Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\)](#) sur les mines et les métaux. Là où il n'existe pas d'indicateurs SASB, nous utilisons les normes du [Global Reporting Initiative \(GRI\)](#) comme mesures de performance appropriées. Au fur et à mesure que notre approche de divulgation des informations ESG évolue, nous avons l'intention de nous conformer entièrement à la norme des mines et des métaux du SASB.

Le conseil d'administration de Magris Performance Materials Inc. a examiné et approuvé ce Rapport. Les équipes de haute direction de Magris ont examiné le contenu du Rapport pour confirmer qu'il comprend tous les renseignements et les thèmes ESG que nous estimons importants pour nous, et nos experts en la matière et spécialistes techniques ont examiné toutes les données incluses afin de confirmer leur exactitude.

Sauf indication contraire, tous les renseignements contenus dans ce Rapport sont à jour à la date de publication et les chiffres sont exprimés en dollars américains. « t » = tonne métrique, « mt » = million de tonnes métriques, et « CO₂e » = équivalent en dioxyde de carbone.

Termes clés

Dans ce Rapport, les termes « Magris », « nous », « notre » et « nos » désignent collectivement Magris Performance Materials Inc. (MPM) et ses filiales qui fournissent nos produits aux clients – Niobec inc. (Niobec), Niobec GmbH (GmbH), Magris Talc USA, Inc. (MT) et Magris Talc Canada Inc. (MTC). Lorsque nous faisons référence à Magris Talc, nous entendons MT et MTC.

Faits marquants 2022



0

**Décès ou événements
aux conséquences
majeures**



**Analyse du Cycle de Vie
pour notre production de
Niobium complétée**



70 %

**d'utilisation d'eau
recirculée pour nos
procédés**



**Mise en place d'une
gestion intégrée des
chlorures à Niobec**



36 %

**du budget
d'approvisionnement
dépensé localement**



+85 %

**de l'électricité
provenant des
ressources
renouvelables**

Mise en garde

Ce Rapport contient des déclarations sur nos activités, nos produits, nos marchés, nos résultats opérationnels et notre situation financière que nous estimons exactes et complètes à la date de publication. Certaines de ces déclarations peuvent être de nature « prospective », car nous avons utilisé ce que nous savons et ce que nous prévoyons pour faire une déclaration sur l'avenir. Les déclarations prospectives comprennent habituellement des mots tels que « peut », « s'attend à », « prévoit », « croit » ou des mots similaires. Nous estimons que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives de ce Rapport sont raisonnables. Les événements et les résultats réels pourraient être sensiblement différents en raison des risques et incertitudes associés à nos activités ou des événements qui surviennent après la date de publication du Rapport. Pour plus d'informations sur Magris, veuillez consulter le site www.magrispm.com. Nous serons heureux de répondre à toute question ou observation sur ce rapport. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : info@magrispm.com

À propos de Magris

Nos activités

Magris est un producteur privé nord-américain de matériaux de performance qui fournit aux fabricants des intrants clés pour leurs produits essentiels. Nous possédons un portefeuille d'installations de production de classe mondiale aux États-Unis et au Canada et visons à construire et à faire croître notre position de chef de file dans le domaine des matériaux.

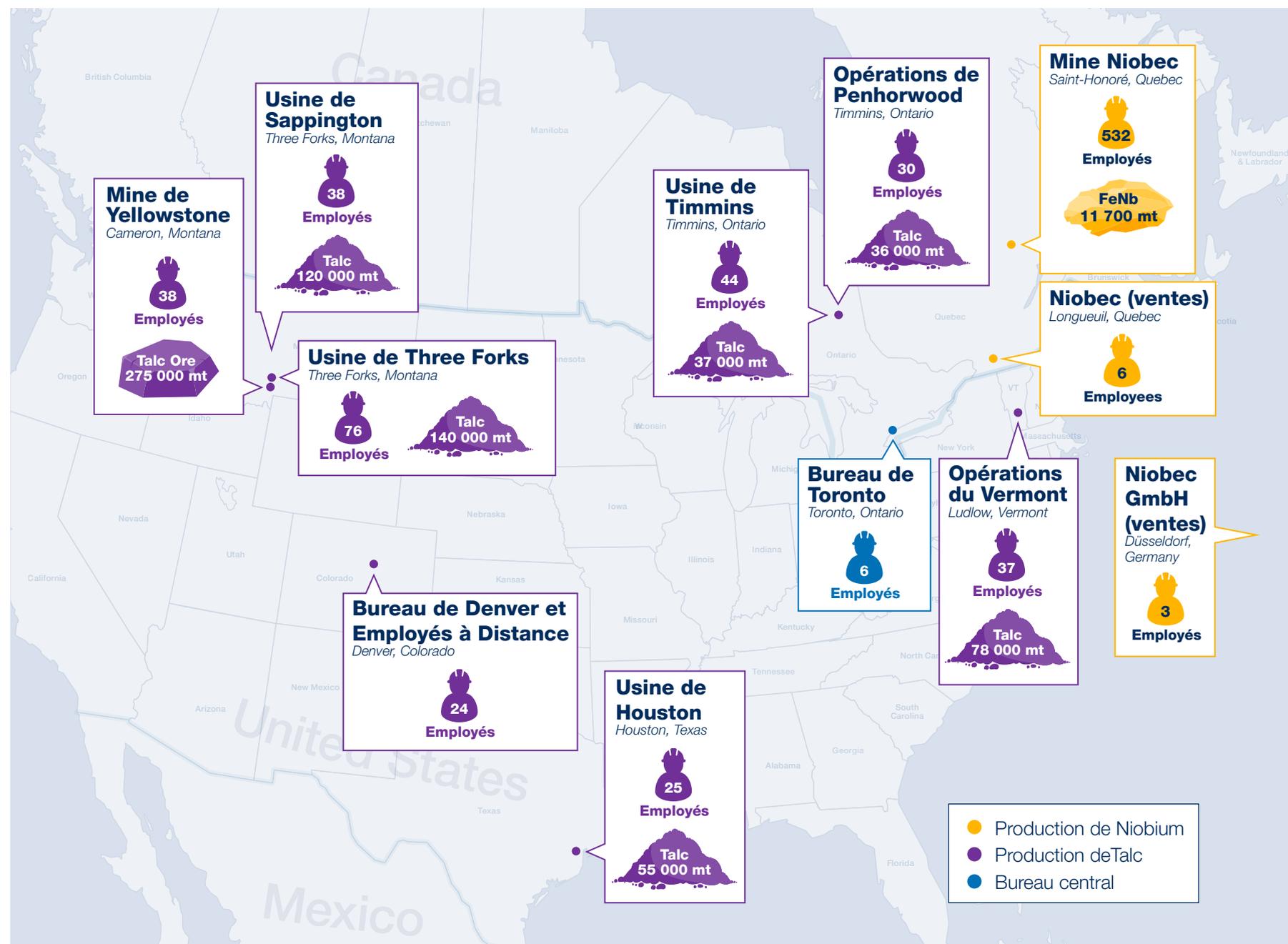
Nous produisons du niobium et du talc, deux produits essentiels utilisés dans diverses applications industrielles pour améliorer la performance et la durabilité de produits de tous les jours. Nous fournissons 50 % du marché du talc en Amérique du Nord et 10 % du marché mondial du niobium à partir de nos installations minières et manufacturières à faible empreinte environnementale et intégrées verticalement aux États-Unis et au Canada. Des informations additionnelles sur nos produits sont disponibles dans l'annexe « [Plus à propos de Magris](#) » de ce Rapport.

Notre vision nous guide dans nos actions :

Nous fournissons des matériaux pour améliorer les performances et la durabilité de produits essentiels qui améliorent la vie quotidienne dans un monde plus sobre en carbone. Nous agissons de manière responsable, en respectant nos employés, les communautés et l'environnement.

Nos bureaux de direction sont situés à Toronto, en Ontario, et à Denver, au Colorado. Niobec possède et opère un complexe minier et métallurgique produisant du niobium dans la région du Saguenay, au Québec, avec des bureaux de vente à Longueuil, au Québec (Niobec) et à Duesseldorf, en Allemagne (GmbH). Nos activités de Magris Talc sont situées au Montana, au Vermont, au Texas et en Ontario. Nous sommes également responsables de plusieurs installations non opérationnelles en Californie, Montana et au Vermont, héritées de l'acquisition de nos actifs de talc en 2021. De plus, nous possédons un dépôt d'éléments des terres rares (ETR) à proximité de nos installations de Niobec.

Magris emploie environ 850 personnes dans l'ensemble de ses établissements, dont la grande majorité proviennent des communautés locales.



Comment nous améliorons la vie quotidienne

Nos produits sont des **matériaux de performance**, ce qui signifie qu'ils offrent des solutions plus durables et à plus faible empreinte carbone à plusieurs industries, notamment l'industrie manufacturière, agricole et du transport.

Améliorer la vie quotidienne grâce à :

Niobium



Où notre Niobium est utilisé



Automobiles

Le niobium crée des composantes automobiles plus résistantes et légères avec une meilleure performance et efficacité énergétique, amenant jusqu'à **10 % de réduction** de poids du véhicule.

Les applications potentielles futures comprennent l'amélioration de la performance des batteries des véhicules électriques (VE) (temps de charge considérablement réduits/capacité plus élevée), une plus grande durée de vie (plus de cycles de charge disponibles) et une meilleure sécurité.



Infrastructures

Le niobium contribue à la dématérialisation, c'est-à-dire à la production de plus de biens avec moins de ressources. Lorsqu'il est utilisé dans les aciers de construction, le niobium peut **réduire les besoins en matières premières totales jusqu'à 22 %**.

Le niobium dans les pipelines peut **réduire jusqu'à 24 % le total des matériaux utilisés** pour transporter le même volume.

Talc



Où notre talc est utilisé



Plastiques

Le talc dans les pièces automobiles en plastique augmente la résistance à la traction, la rigidité, la résistance aux chocs, résultant en l'allègement des véhicules et l'amélioration de l'efficacité énergétique.



Caoutchouc

Le talc dans les pneus diminue la résistance au roulement, ce qui augmente l'efficacité énergétique et réduit les émissions.



Spécialités

Le talc dans les convertisseurs catalytiques réduit les gaz d'échappement nocifs et les émissions de particules. Le talc dans les céramiques augmente la stabilité thermique, la résistance aux fissures et au rétrécissement, et la rigidité.



Agriculture

Les solutions à base de talc offrent des alternatives naturelles aux produits chimiques qui protègent les semences et augmentent l'efficacité des engrais.



Construction

Le talc améliore la résistance à la fissuration et au rétrécissement, la résistance à la corrosion et les propriétés de barrière des adhésifs, des calfeutrants, des produits d'étanchéité et des toitures en asphalte.



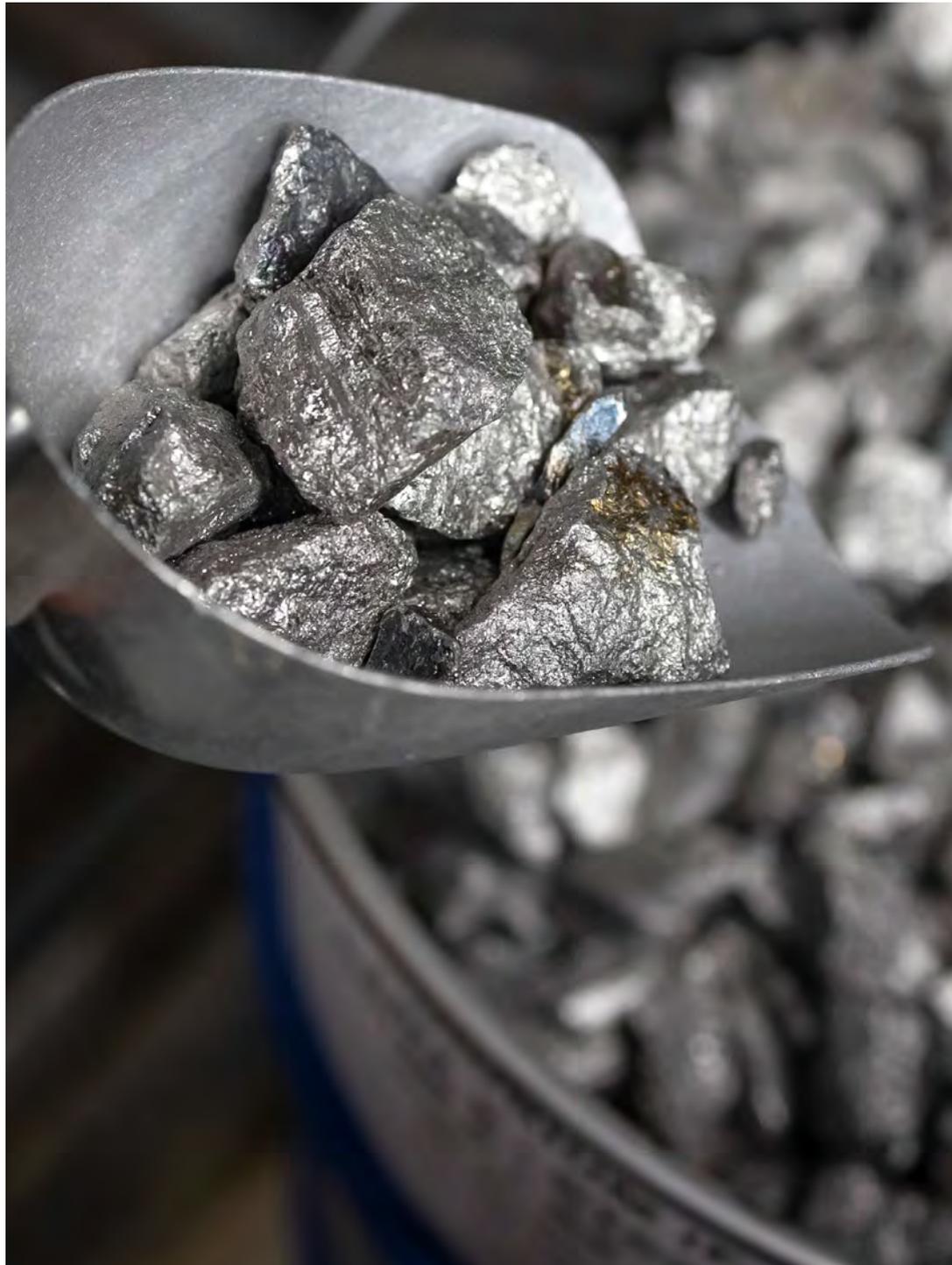
Peintures et Revêtements

Le talc ajoute des propriétés de résistance à la corrosion aux gels de protection et aux gels marins, aux enduits gélifiés, aux apprêts, aux tuyaux chemisés sur place et aux revêtements architecturaux.



Papiers

Le talc dans le papier est une alternative à l'utilisation de produits chimiques nocifs.



Comment notre niobium contribue-t-il à un avenir sobre en carbone?

Les changements climatiques sont l'un des enjeux les plus pressants pour l'humanité et les risques associés aux changements climatiques – soit les risques pour la planète, les communautés et les entreprises – ne peuvent plus être ignorés. Nous devons faire notre part pour relever les défis que posent les changements climatiques et réduire nos impacts, mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation et offrir des produits qui contribuent à un monde sobre en carbone.

En 2022, nous avons commandé une analyse du cycle de vie externe qui a évalué l'empreinte carbone de notre ferroniobium (FeNb) et identifié les avantages documentés de ses diverses applications finales.*

L'étude a entre autres permis d'identifier des avantages de l'utilisation du niobium dans les secteurs de la construction, de l'automobile et des pipelines. Tous ces avantages contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre :

Construction : L'utilisation de notre niobium dans les aciers faiblement alliés à haute résistance destinés aux applications de construction entraîne une réduction moyenne de 22 % des matériaux utilisés par rapport à l'acier conventionnel, avec des études de cas démontrant jusqu'à 60 % de réduction.

Automobile : L'utilisation du niobium dans les composantes automobiles entraîne généralement une diminution de 17 à 30 % de l'apport d'acier par rapport à l'utilisation d'acier conventionnel. Un poids réduit se traduit par une plus grande efficacité énergétique et une diminution des émissions pendant la durée de vie du véhicule.

Pipelines : L'utilisation d'acier faiblement allié à haute résistance à plus forte teneur de niobium permet de construire des pipelines qui ont une capacité deux fois supérieures, ce qui crée une réduction moyenne de 24 % de la consommation d'acier par rapport aux pipelines standards.

L'étude a révélé que l'empreinte carbone de notre production de FeNb est de 15,96 kg CO₂e/kg (sur la base d'une moyenne de trois ans entre 2019 et 2021), ce qui équivaut à des émissions annuelles totales de GES de 154 000 tCO₂e provenant de notre production.

Si nous appliquons les avantages dérivés du niobium au volume annuel moyen des ventes de Niobec, les émissions annuelles potentielles de GES évitées sont de 9 millions tCO₂e, avec certains scénarios suggérant jusqu'à 35 millions de tCO₂e évitées annuellement. Les 9 millions de tCO₂e évitées représentent 58 fois les émissions annuelles de GES que nous générons en produisant notre FeNb. Ce chiffre ne tient pas compte des autres avantages résultant de l'utilisation de moins de ressources et de matériaux qui n'ont pas été évalués dans le cadre de l'étude.

* L'étude a porté sur les années 2019, 2020 et 2021 et a été réalisée conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration du cycle de vie des produits élaborée par le [Greenhouse Gas Protocol](#). L'étude a pris en compte les opérations minières ainsi que la consommation d'énergie et de matériaux utilisés pour la concentration, la conversion et le traitement du minerai de niobium en ferroniobium et a inclus une analyse des avantages en termes de carbone liés à l'utilisation en aval du niobium dans les applications automobiles, de construction et de pipelines.

L'ESG chez Magris

Refléter nos valeurs

Magris a été fondée en tant qu'entreprise commerciale qui crée de la valeur de manière responsable en se concentrant sur la viabilité à long terme de ses activités, sur ses performances opérationnelles et financières continues et sur les impacts potentiels de la compagnie sur les communautés et sur l'environnement. Nos quatre valeurs fondamentales - **le respect, l'intégrité, la sécurité et l'excellence** - constituent le fondement de notre vision et de notre approche sur les thèmes reliés à l'ESG.



Respect

Nous croyons que la collaboration, la communication et l'ouverture sont les bases durables de relations humaines respectueuses et harmonieuses. L'entreprise a cette volonté d'offrir un milieu de travail sain où chaque employé est traité de manière équitable et juste.



Intégrité

Nous favorisons une communication honnête et de bonne foi avec l'ensemble de nos parties prenantes. L'entreprise agit avec fierté et respecte toutes les exigences et les normes rigoureuses auxquelles elle est soumise.



Sécurité

Nous croyons que chaque personne doit rentrer chez elle en santé et en sécurité, à chaque jour. Dans toutes ses activités, Niobec valorise les comportements et les actions sécuritaires afin de contrôler les risques.



L'excellence

Nous voyons le travail d'équipe et la créativité comme des leviers collectifs pour l'atteinte et le dépassement de nos objectifs et de nos cibles. Afin d'être meilleurs et pour faire grandir l'entreprise, nous visons constamment l'amélioration en repoussant les limites et en se remettent toujours en question.

Notre approche ESG

La complexité de notre entreprise et du monde dans lequel nous exerçons nos activités fait en sorte que notre capacité à assurer la viabilité à long terme de notre entreprise est inévitablement touchée par la façon dont nous abordons les questions pertinentes reliés à l'ESG. Nous croyons que nous pouvons créer de la valeur et améliorer notre rendement opérationnel et financier en adoptant une approche ESG fondée sur nos valeurs fondamentales et alignée sur nos objectifs commerciaux.

Pour refléter cette conviction, nous

- Adhérons à des normes d'exploitation des sites qui respectent ou dépassent nos obligations de conformité aux lois et règlements applicables et qui répondent aux préoccupations ou aux engagements envers nos parties prenantes;
- Mettons en œuvre et maintenons des pratiques de gestion fondées sur des systèmes et des normes reconnus internationalement;
- Mesurons et améliorons continuellement nos procédures et pratiques en matière de développement durable par le biais d'inspections, d'audits, d'examen, d'enquêtes, d'actions correctives, d'apprentissages partagés, d'examen des meilleures pratiques et de processus basés sur le comportement;

- Affectons les ressources appropriées pour remplir nos engagements;
- Sensibilisons, encourageons, formons et responsabilisons nos employés et nos sous-traitants envers nos engagements;
- Utilisons la durabilité comme moteur pour améliorer nos performances opérationnelles et financières;
- Définissons et communiquons de manière claire et transparent nos objectifs en matière de performances environnementales et sociale et rendons compte annuellement de nos performances à cet égard;
- Examinons et évaluons régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation de nos engagements environnementaux et sociaux à tous les niveaux de notre organisation; et
- Évitions de faire affaire ou de maintenir toute autre relation avec ceux dont les actions sont incompatibles avec nos valeurs fondamentales et nos objectifs environnementaux et sociaux.

Le conseil d'administration de MPM supervise, examine et approuve notre stratégie et nos politiques en matière d'ESG et approuve le financement des dépenses de fonctionnement et des investissements liés à l'ESG lorsque cela est requis en vertu de la politique d'autorisation de Magris. La haute direction de MPM (CEO, Président et directeur financier, Vice-président, opérations et Vice-président, affaires commerciales et corporatives) formule notre stratégie et nos politiques en matière d'ESG et propose au conseil de MPM des dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à l'ESG en consultation avec les équipes de direction de Niobec et de Magris Talc. Les équipes de la haute direction de Niobec et de Magris Talc fournissent des commentaires à la haute direction et au conseil de MPM sur la stratégie, les politiques, les mesures et les propositions de dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux facteurs ESG; elles sont également responsables de la mise en œuvre des initiatives et des mesures liées aux facteurs ESG au niveau opérationnel.

Notre approche en matière d'ESG est guidée par des normes, des pratiques et des organismes sectoriels internationaux de premier plan. En 2022, nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies, la plus importante initiative de responsabilité sociale des entreprises au monde. Nous sommes également guidés par la norme Vers le développement minier durable (VDMD) de l'Association minière du Canada. Cette norme constitue la base d'un programme de développement durable mondialement reconnu qui aide les entreprises minières à gérer leurs principaux risques environnementaux et sociaux. En tant que membre de l'Association minière du Québec, Niobec publie les résultats annuels de ses performances par rapport au cadre de l'initiative VDMD. Vous pouvez cliquer [ici](#) pour consulter le dernier rapport de résultats de Niobec.

Gestion des risques ESG

Historiquement, nos entreprises respectives ont employé des systèmes, des procédures et des processus pour identifier et gérer les risques qui découlent de leurs activités. L'acquisition de nos actifs de talc a mis en évidence la nécessité pour notre entreprise multi-sites et multi-juridictionnelle d'harmoniser les aspects de notre gestion des risques dans un cadre cohérent. Par conséquent, nous avons mis en œuvre un cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise qui introduit des outils supplémentaires et intègre pleinement les risques liés aux facteurs ESG. Ce cadre nous permettra d'utiliser une terminologie, des pratiques, des procédures, des systèmes et des indicateurs clés de performance (ICP) communs à toutes les installations afin que nous puissions identifier, suivre, rendre compte, évaluer et partager la façon dont nous gérons nos risques, y compris ceux liés aux facteurs ESG.

Dans le cadre de cet effort, nous avons cerné les questions ESG qui nous touchent le plus profondément, dans le but de les intégrer pleinement à nos processus opérationnels, financiers, de gestion des risques, de planification des activités et de budgétisation. De plus, nous avons élaboré et travaillons à mettre en œuvre des politiques à l'échelle de l'entreprise pour chacun de ces sujets ESG, qui comprennent des engagements spécifiques et des pratiques de gestion des risques.

Compte tenu de leur complexité et de leur interdépendance, nous comprenons qu'il pourrait être nécessaire de mettre en place de multiples politiques pour traiter de sujets ESG précis. Nous sommes déterminés à gérer nos risques ESG et nous reconnaissons que la collaboration et le travail d'équipe dans nos divers secteurs d'activité, fonctions opérationnelles et niveaux de gestion seront essentiels à notre succès.

Mesure et rapport de performance ESG

Dans ce Rapport, nous présentons le scénario de base de notre performance avec des objectifs et des activités spécifiques pour chaque thème ESG. Vous trouverez ces objectifs et actions dans les sections respectives de ce Rapport sous le titre « Nos actions futures ». Ils sont présentés à l'aide d'ICP spécifiques, mesurables, définis dans le temps et standardisés pour suivre et rendre compte de notre performance ESG. Ces ICP serviront à mesurer et à améliorer continuellement notre performance en matière d'ESG et à améliorer notre viabilité commerciale à long terme.

Étant donné qu'il s'agit de notre premier rapport ESG, nous prévoyons de faire évoluer et de bonifier notre rapport ESG sur une base annuelle à mesure que nous progressons dans nos objectifs et activités ESG dans les années à venir.



Notre cadre et nos thèmes ESG

L'évaluation et l'identification des thèmes ESG pertinents pour nos opérations a été éclairée par les cadres et les tendances, ainsi que par les attentes et les meilleures pratiques en matière d'ESG à l'échelle mondiale et sectorielle. Cet exercice nous a permis d'identifier les 8 sujets présentés ci-dessous et qui, ensemble, forme la base de ce Rapport. Les thèmes que nous avons identifiés comme les plus importants sont la santé, la sécurité et le bien-être au travail, les émissions GES et le changement climatique et la gestion de l'eau et des effluents.



Prioriser la santé, la sécurité et le bien-être au travail

Nous pensons que chaque personne qui entre sur un lieu de travail de Magris doit retourner chez elle en santé et en sécurité, chaque jour. Nous pensons également que chaque personne présente sur un lieu de travail de Magris est un leader courageux en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui doit agir sans délai pour gérer nos risques en matière de santé, de sécurité, y compris la sécurité psychologique, et de bien-être. Toutes les blessures et les maladies professionnelles sont évitables et aucun travail ne vaut la peine d'être effectué de manière dangereuse. Aucun!

Santé, sécurité et bien-être au travail

Comment définir ce sujet : Gérer les risques en matière de santé et de sécurité au travail touchant la santé physique et mentale, maintenir des milieux de travail qui protègent la santé et la capacité de travail des travailleurs et promouvoir la santé et la sécurité au travail.

Notre approche

La sécurité est une valeur fondamentale chez Magris. « *Chaque personne retourne à la maison en santé et en sécurité à chaque jour* » — cela s'applique à tous ceux qui entrent dans un lieu de travail de Magris. Nous croyons que rien n'est plus important que la sécurité de nos gens.

Nous ne faisons pas de compromis en matière de sécurité. Nous pensons que toutes les blessures et maladies professionnelles sont évitables et qu'il n'y a aucun travail qui vaille la peine d'être effectué de manière dangereuse — Aucun! Bien que nos efforts visent à éviter que ne survienne toute forme d'incident dans l'ensemble de nos opérations, nous portons une attention particulière à la prévention des accidents à haut potentiel.

Notre approche pour la gestion de la sécurité est guidée par trois concepts fondamentaux :



Leadership

Nos dirigeants donnent le ton pour démontrer que la sécurité est une valeur fondamentale par le biais d'un leadership visible et senti et par une communication claire des attentes en matière de santé, de sécurité et de bien-être.



Travail d'équipe

Nous agissons en équipe et nous nous attendons à ce que chacun soit traité avec respect, dans un climat de confiance, que l'on s'écoute et que l'on se soutienne mutuellement pour travailler d'une manière qui promeut le bien-être.



Mise en œuvre

Nous promovons la sécurité au sein de notre entreprise par l'amélioration continue de nos moyens de contrôles et de nos systèmes de gestion de la sécurité par le biais d'inspections, d'audits, d'examen, d'enquêtes, d'actions correctives et d'apprentissages partagés sur une base régulière.

Signaler les enjeux de sécurité

Nous encourageons chacun à être un champion de la sécurité et à signaler toute pratique ou activité dangereuse par l'entremise de nos canaux de signalement habituels afin que nous puissions tous tirer des leçons de ces expériences. Nous disposons également d'un système de signalement en application du code de conduite administré par un tiers, qui permet à toute personne présente sur un lieu de travail de Magris de signaler anonymement une inquiétude ou une violation liée à la sécurité, en dehors de nos canaux de signalement habituels.

Nous menons des enquêtes approfondies sur tous les incidents de sécurité afin d'en comprendre la cause fondamentale et d'adapter ensuite nos normes et pratiques de sécurité pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Nous traitons les quasi-accidents* comme des incidents de sécurité dans notre processus de rapport et d'enquête afin d'aider à prévenir de futurs incidents qui pourraient être causés par des circonstances similaires.

Obligation de rendre compte

Nous intégrons des objectifs liés à la sécurité dans nos objectifs d'entreprise et lions la rémunération individuelle à la réalisation de ces objectifs pour un grand nombre de nos employés. Nous utilisons également des critères liés à la sécurité dans le cadre de notre processus de sélection de nos entrepreneurs. Nous examinons également la façon dont la rémunération peut être liée au rendement en matière de sécurité, principalement pour passer à des indicateurs proactifs plutôt qu'à des indicateurs réactifs que nous utilisons actuellement.

* Un quasi-accident est défini par l'OSHA comme un incident au cours duquel aucun bien n'a été endommagé et aucune blessure corporelle n'a été subie, mais où, étant donné un léger décalage dans le temps ou la position, des dommages ou des blessures auraient facilement pu se produire.

Triple Zéro

Nous avons une cible « triple zéro » : zéro décès, zéro blessure entraînant une perte de temps et zéro blessure entraînant un traitement médical.

| Indicateur | Unit | 2022 |
|--|------|------|
| Taux d'accidents enregistrables des employés (TRIR) | Rate | 4,23 |
| Taux d'accidents enregistrables des entrepreneurs (TRIR) | Rate | 2,81 |
| Taux de quasi-accidents (NMFR) | Rate | 2,61 |
| Décès | # | 0 |

Notre Performance



Décès ou incident aux conséquences majeurs

Afin de maintenir nos normes de sécurité et d'identifier les domaines d'amélioration, nous suivons, analysons et rendons compte de nos performances en matière de sécurité, y compris celles de nos entrepreneurs. En 2022, nous n'avons signalé aucun décès, avec un taux de fréquence des quasi-accidents de 2,61, et un taux d'accidents enregistrables totales pour les employés et les entrepreneurs* de 4,23.

Nos actions futures

Nous sommes très conscients que notre performance en matière de sécurité en 2022 ne correspond pas à notre vision que « Chaque personne retourne à la maison en santé et en sécurité à chaque jour ». Nous reconnaissons que la réalisation de notre vision signifie que nous sommes engagés dans un parcours sans fin, impliquant de continuellement identifier et évaluer les facteurs qui sous-tendent notre performance en matière de santé, de sécurité et de bien-être au travail afin de la comprendre et de prendre des mesures pour l'améliorer en vue d'atteindre et de maintenir notre objectif « triple zéro ».

Nous nous engageons également à mettre l'emphase sur la gestion des risques d'accidents à haut potentiel en améliorant notre système d'identification des risques et en standardisant les contrôles critiques. Nous nous concentrons sur les risques d'accidents à haut potentiel, car cette approche s'est avérée efficace pour accroître la sensibilisation et l'attention portée à la sécurité, permettant d'améliorer la culture de santé, de sécurité et de bien-être au travail.

Nous avons également fixé des objectifs intermédiaires pour 2023 à travers Magris, dans le cadre de notre démarche vers le Triple Zéro. Ces objectifs comprennent la standardisation de la terminologie interne par rapport à la sécurité, la standardisation des indicateurs utilisés pour la rédaction de comptes à l'interne, ainsi que l'identification et le déploiement d'indicateurs proactifs supplémentaires.

De plus, nous prévoyons déployer une politique de sécurité mise à jour d'ici la fin de 2023. Cela donnera un coup d'envoi à l'élaboration et à la mise en œuvre d'autres initiatives en matière de sécurité, notamment :

- Un programme de gestion de la sécurité pour suivre l'efficacité de nos activités de prévention
- Un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de nos formations en matière de sécurité pour l'ensemble de Magris
- Un processus d'audits externes périodiques de nos systèmes de gestion de la sécurité

Normes Pertinentes

SASB : EM-MM-320a.1
GRI : 403-8, 403-9, 403-10

* Taux d'incidents/blessures enregistrables est défini par l'[OSHA](#) comme le nombre d'accidents du travail pour 200 000 heures travaillées.



Comité d'action pour la sécurité de Sappington

Une solide culture de santé, de sécurité et de bien-être au travail repose sur l'engagement de tous. Un des mécanismes que nous utilisons pour encourager cet engagement est la création des comités d'action pour la sécurité, comme celui de Sappington.

Dans le cadre de cette initiative, tous les employés travaillant sur le plancher à Sappington se voient accorder du temps chaque mois pour se réunir et discuter de projets d'amélioration sur un large éventail de sujets. Les sujets ne se limitent pas à la sécurité et peuvent concerner tout ce qui améliore le bien-être, l'état d'esprit ou l'efficacité de nos opérations. Les équipes sont dirigées par les travailleurs de plancher eux-mêmes, et la direction ne participe qu'à l'établissement du calendrier des réunions et à assister avec les dépenses liées au projet.

Les équipes de sécurité disposent d'un budget annuel de 18 000\$ (1 500\$/mois). Un vote à la majorité simple de tous les travailleurs de plancher de Sappington est suffisant pour approuver tout projet proposé et les dépenses qui y sont liées. La direction n'intervient pas dans l'approbation des projets, sauf dans les cas où une approbation pourrait contrevenir à une politique interne. Les membres de l'équipe prennent en charge tous les aspects de l'exécution des projets, y compris la préparation des descriptions et des objectifs de projets qui sont soumis au groupe dans le cadre du processus d'approbation.

Les innovations du comité d'action pour la sécurité de Sappington comprennent un système de treuil conçu à l'interne permettant d'ouvrir et de fermer les portes des wagons de manière ergonomique, ainsi qu'une nouvelle échelle dotée d'une cage de sécurité à son extrémité. Une de ces équipes se consacre à célébrer les succès des employés en organisant des repas, des reconnaissances et des événements festifs.

Les comités d'action pour la sécurité favorisent le travail d'équipe et permettent à nos employés de s'exprimer sur la manière dont ils peuvent améliorer leur santé et leur bien-être au travail.

Continuité des activités

Comment nous définissons ce thème : Comprendre et répondre aux événements opérationnels, environnementaux, sociaux, informatiques et/ou politiques qui pourraient avoir un impact sur notre entreprise et nos parties prenantes. Minimiser les conséquences de ces événements afin de permettre la poursuite des activités de l'entreprise.

Notre approche

Nos efforts en matière de continuité des activités sont essentiels pour protéger chaque personne ainsi que notre capacité à continuer de produire et de distribuer nos produits durant et après l'avènement d'une situation d'urgence ou d'un événement perturbateur qui nous affecte.

Il est essentiel que nous soyons prêts à faire face à toute situation d'urgence ou à tout événement qui pourrait perturber ou mettre en danger notre personnel, nos installations ou nos données, en assurant entre autres la mise en œuvre de mesures pour prévenir de tels événements. Nous prenons les mesures suivantes pour mettre en œuvre nos plans de continuité des activités :

- Réaliser des exercices de simulation pour mettre à l'épreuve nos plans de préparation aux situations d'urgence, de continuité et de rétablissement des activités afin de nous assurer que nous pouvons réagir efficacement à un événement perturbateur réel et y faire face;
- Réviser et mettre à jour nos plans de préparation aux situations d'urgence, de communication, de continuité et de rétablissement des activités à la suite de tout changement important dans nos opérations, nos technologies, nos processus et/ou notre personnel;
- Établir des plans de rétablissement après un désastre pour les applications et les processus qui soutiennent les activités essentielles à nos opérations;
- Mettre sur pied des équipes de gestion de crise ayant pour rôle de réagir à un événement perturbateur et nommer des hauts dirigeants ayant le pouvoir de prendre des décisions cruciales, ce qui peut comprendre la fermeture d'un site ou la cessation des activités;
- Identifier et atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement afin de renforcer la résilience et la flexibilité dans notre capacité à nous procurer les produits et les services dont nous avons besoin pendant et après un événement perturbateur;
- Maintenir des mesures de protection physiques et techniques pour répondre aux risques identifiés en matière d'information, de données et de cybersécurité et effectuer des évaluations des risques, y compris des tests d'intrusion externes et internes et des campagnes de sensibilisation à l'ingénierie sociale;

- Former nos employés en matière de cybersécurité de façon régulière et lorsque les changements apportés à notre environnement d'exploitation ou les mesures prises en réponse aux risques identifiés le justifient; et
- Mettre en œuvre des procédures de cybersécurité avant de permettre à des parties externes, y compris des fournisseurs de services, d'accéder à nos réseaux.

Notre équipe de haute direction est responsable des risques liés à la continuité des activités qui ne sont pas liées directement à l'opération de nos sites, tandis que nos équipes de gestion opérationnelle s'occupent des risques liés à la continuité des activités opérationnelles.

Nos performances

En 2022, nous avons effectué une analyse des écarts en matière de cybersécurité dans tous les bureaux, y compris les bureaux administratifs. Nous avons également réalisé un programme de formation et de sensibilisation à la cybersécurité pour les employés qui sont davantage exposés aux cyber risques, comme l'hameçonnage ou la fraude par courriel, en raison de leurs responsabilités impliquant de recevoir des communications électroniques de tiers.

Nos actions futures

Nous prévoyons mettre à jour nos plans de gestion de crise pour chaque opération en 2023. Nous allons également poursuivre les exercices de simulation avec les plans mis à jour afin de nous assurer que nous avons tenu compte de toutes les situations envisageables.

Normes Pertinentes
SASB : EM-MM-530a.3





Produire sécuritairement en situation de pandémie

Au début de la pandémie de Covid-19, Niobec était l'une des trois seules installations d'extraction et de traitement de minerais du Québec jugées essentielles par le gouvernement provincial. Niobec a donc dû relever les défis sans précédent posés par la pandémie afin de rester un partenaire fiable de la chaîne d'approvisionnement pour ses clients de l'industrie sidérurgique mondiale.

Nous avons reconnu la nécessité de maintenir une flexibilité opérationnelle et une réactivité au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie et nous avons immédiatement cherché à employer les mécanismes et les structures nécessaires en utilisant nos plans et nos processus de gestion de crise. Nous avons mis en place des mesures préventives en matière de santé, comme le port du masque obligatoire, le télétravail pour ceux dont les fonctions ne les obligeaient pas à être sur place et des équipes de travail plus petites pour limiter l'exposition potentielle au virus pour ceux dont les postes exigeaient du travail sur place. Nous avons mis en place pour nos employés un processus de dépistage complet et assuré l'isolement préventif avec compensation pour tous les employés symptomatiques ou ayant obtenu un test de dépistage positif. Dans la mesure du possible, nous avons encouragé le travail à distance pour toutes les personnes dont les membres de la famille sont immunodéprimés ou vulnérables.

Nous avons également travaillé avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour garantir la disponibilité continue des produits et services dont nous avons besoin et le transport de nos produits vers les clients. Malgré les défis sans précédent posés par la pandémie, Niobec a maintenu sa production au même niveau qu'avant la pandémie. Bien que les effets de la pandémie aient fait augmenter nos coûts, le seul autre impact important qu'elle a causé a été un retard dans l'achèvement d'une nouvelle usine de traitement d'eau causé par les contraintes de la chaîne d'approvisionnement dans les pays qui ont été gravement touchés par la Covid-19.

L'habileté de Niobec à fonctionner pendant la pandémie a démontré le travail d'équipe, l'ingéniosité et l'adaptabilité de notre personnel, ainsi que notre capacité à répondre aux besoins en temps de crise.

Respecter l'environnement

La préservation de l'environnement est fondamentale pour notre réussite actuelle et future. Nous nous engageons à éviter, à minimiser ou à compenser, dans cet ordre, tous les impacts environnementaux liés à nos activités, y compris les GES que nous générons ou que nous pouvons influencer.

Émissions de GES et changements climatiques

Comment nous définissons ce thème : Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone en contrôlant et en mesurant nos impacts directes et indirectes sur les changements climatiques (y compris l'énergie et les émissions de GES), en comprenant et en adressant les risques et les opportunités liés aux changements climatiques, et en mettant en place des mesures d'adaptation et de résilience.

Notre approche

Les changements climatiques représentent un défi pour la santé et le bien-être humain ainsi que pour la planète, et nous croyons que chacun a la responsabilité d'agir en conséquence. En tant qu'entreprise, nous avons un rôle essentiel à jouer en :

- 1. Prenant des mesures** pour réduire et compenser les émissions de GES qui sont sous notre contrôle;
- 2. S'engageant** avec d'autres dans des activités d'atténuation des émissions de GES et d'adaptation aux changements climatiques;
- 3. Travaillant** à rendre nos entreprises résilientes aux effets des changements climatiques; et
- 4. Producing** des produits qui permettent et aboutissent à des solutions sobres en carbone.

Notre processus de gestion des risques tient compte des risques et des opportunités liés aux changements climatiques. L'identification et l'atténuation de ces risques sont intégrées à nos processus de continuité des activités, de planification stratégique et d'allocation du capital. Nous collaborons directement avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement pour mieux comprendre comment nous pouvons réduire nos émissions de GES en amont et en aval de nos opérations. Nous travaillons également directement avec nos clients pour nous assurer que nos produits sont conçus de manière optimale pour être utilisés dans leurs propres produits.

Bien que nous ne soyons pas un grand émetteur, nous croyons qu'il est tout de même important de travailler à réduire nos émissions de GES. En plus de mesurer nos émissions de GES, nous avons en place des programmes visant à les réduire en diminuant notre dépendance aux énergies fossiles et en optant, lorsque c'est possible, pour l'utilisation d'équipements qui ne dépendent pas des combustibles fossiles.

Notre performance



+85 %

de l'électricité provenant des ressources renouvelables

Plus de 85 % de l'électricité achetée par nos installations est produite à partir de sources renouvelables. En 2022, nos émissions des champs d'application 1 et 2 sont de 46 474[†] tCO₂e et de 12 376 tCO₂e, respectivement.

| Émissions de GES de Magris (champs d'application 1 et 2) | Unité | 2022 |
|--|--|---------------------|
| Émissions directes de GES (champ d'application 1) | tCO ₂ e | 46 474 [†] |
| Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) | tCO ₂ e | 12 376 |
| Intensité des GES du talc (champs d'application 1 et 2) | tCO ₂ e/t de produits de Talc | 0,13 [§] |
| Intensité des GES du niobium (champs d'application 1 et 2) | tCO ₂ e/t de FeNb | 1,61 |

Magris est fière de fournir à ses clients des solutions alternatives sobres en carbone, comme l'indique notre étude d'analyse du cycle de vie (ACV) du niobium. L'étude a conclu que les émissions de GES évitées par le niobium que nous produisons et que nous fournissons à nos clients sont 58 fois plus élevées que les émissions de GES que nous générons. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la section « [Comment nous améliorons la vie quotidienne](#) » de ce Rapport.

Nos actions futures

Nous nous sommes engagés à atteindre Zéro Émissions Nettes au plus tard en 2050. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un engagement sérieux et nous travaillons actuellement à mieux comprendre toutes les mesures que nous devons prendre pour atteindre cet objectif. Nous sommes enthousiastes à l'idée de mettre à jour le résultat de nos efforts dans les rapports à venir afin de refléter nos progrès vers l'atteinte de Zéro Émissions Nettes. À l'heure actuelle, notre plan vers l'atteinte de Zéro Émissions Nettes comprend trois objectifs intermédiaires :

- Standardiser notre méthode de suivi des émissions des champs d'application 1 et 2 à travers Magris d'ici la fin de 2023;
- Établir un plan d'action en lien avec nos émissions du champ d'application 3 et collaborer avec les partenaires de notre chaîne de valeur, au courant des années 2023 et 2024, pour mieux comprendre les contributeurs clés de nos émissions du champ d'application 3; et
- Établir un plan d'action détaillé pour la réduction des émissions, y compris des cibles intermédiaires supplémentaires et les échéanciers connexes, d'ici 2024.

Normes Pertinentes

SASB : EM-MM-110a.1, EM-MM-1101.2
GRI : 305-1, 305-2, 305-3, 305-4, 305-5

Gestion de l'eau et des effluents

Comment nous définissons ce thème : Contrôler et mesurer notre utilisation et notre conservation des ressources en eau afin de répondre à nos besoins tout en assurant l'accessibilité aux autres, y compris la disponibilité de l'eau douce, la réduction de la consommation d'eau, le traitement et la réutilisation des eaux usées et des eaux grises.

Notre approche

En nous fondant sur notre valeur fondamentale de respect, nous comprenons la nécessité de conserver et de protéger toutes les ressources naturelles que nous utilisons ou qui sont impactées par nos activités. L'eau est une ressource partagée nécessaire dans l'ensemble de nos opérations, particulièrement à Niobec, et qui est également essentielle au bien-être de l'environnement et des collectivités avoisinantes.

Nos pratiques de gestion de l'eau et des effluents sont fortement réglementées, notamment en ce qui concerne la qualité et la quantité des effluents. En nous fondant sur nos valeurs fondamentales de respect et d'intégrité, nous maintenons des communications transparentes, honnêtes et respectueuses avec les autorités et nous communiquons avec elles de façon proactive au sujet de toute situation qui pourrait entraîner une non-conformité. Nous veillons à ce que nos actions et les solutions que nous mettons en œuvre répondent à leurs attentes et à toutes les exigences réglementaires.



L'utilisation, le traitement et le rejet responsables de l'eau et des effluents sont essentiels au maintien de la durabilité de nos opérations. Comme l'eau est une ressource partagée, nous travaillons continuellement à réduire notre empreinte dans les bassins versants où nous exerçons nos activités. Chacune de nos opérations possède et applique une stratégie de gestion de l'eau et collabore avec les autorités et les communautés adjacentes. Notre travail pour réduire l'empreinte que nous avons dans notre bassin versant est basé sur quatre aspects :



La qualité de l'eau

Nous investissons dans des infrastructures permettant d'améliorer la qualité de nos effluents et des processus de gestion des effluents afin de garantir le respect en tout temps des lois et règlements en vigueur. Notre conformité est assurée par des programmes d'analyses, des contrôles et des rapports réguliers produits dans le cadre de divers régimes réglementaires. La qualité de l'eau est également un élément clé dans nos processus de prise de décision en matière d'opération et d'investissements.



Les interactions en lien avec l'eau

Nous adressons de manière proactive les questions et les préoccupations liées à l'eau avec les autorités afin de collaborer dans l'élaboration de réponses et de solutions appropriées. En outre, nous identifions les personnes et les communautés susceptibles d'être affectées par notre utilisation et notre gestion de l'eau. Nous communiquons avec ces parties prenantes lorsque des préoccupations sont identifiées.



La quantité d'eau

Nous priorisons en toute temps l'utilisation efficace et la conservation de l'eau afin de minimiser la quantité d'eau prélevée nécessaire pour répondre à nos besoins opérationnels. Pour ce faire, nous nous fixons des objectifs à court et à long terme, que nous révisons de manière récurrente, concernant les quantités d'eau prélevées, la conservation et le recyclage de l'eau, et les quantités d'effluents. Nous utilisons une approche contextuelle qui reconnaît chaque bassin versant comme un système ayant ses propres enjeux. Nous intégrons également des infrastructures pour gérer la quantité d'eau et d'effluents qui sortent de nos installations, afin de réduire ces flux et de nous conformer aux exigences réglementaires.



La résilience aux changements climatiques

Nous cherchons à renforcer la résilience de nos processus opérationnels et de nos infrastructures afin de nous préparer aux répercussions réelles et potentielles des changements climatiques sur nos bassins versants découlant, entre autres, de l'augmentation de la variabilité des conditions météorologiques et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes.

Pour traiter ces quatre aspects, nous considérons la valeur financière, environnementale et sociale de l'eau dans nos décisions opérationnelles et relatives au développement de projets, à la planification des activités et à la fermeture des sites, tout en évaluant de manière proactive les risques et les opportunités liés à l'eau.

Bien que nous visions à standardiser nos pratiques de gestion de l'eau dans l'ensemble de nos opérations, nous nous attendons à un engagement et une prise en charge de plus grande envergure de la part des opérations pour lesquelles cet enjeu est plus significatif. C'est le cas de Niobec, dont l'approche de gestion intégrée de l'eau et des effluents est guidée par les meilleures pratiques de l'industrie ainsi que par le protocole d'intendance de l'eau de l'initiative VDMD de l'Association minière du Canada.

Afin de mesurer, d'analyser et de d'améliorer nos pratiques de gestion de l'eau et des effluents, nous établissons des ICP qui sont pertinents selon le contexte de chaque exploitation. Nous utilisons ces indicateurs pour suivre notre performance et notre progrès dans l'atteinte de nos cibles et pour rendre compte régulièrement de notre rendement en matière de gestion de l'eau et des effluents à l'interne et de nos résultats de surveillance, conformément à la réglementation pertinente.

Notre performance

 **70 %** de l'eau utilisée dans nos procédés est recirculée

La nouvelle usine de traitement d'eau de Niobec, un investissement de 45 millions de dollars canadiens qui constitue un élément essentiel de la stratégie de gestion intégrée des chlorures de Niobec, a complété sa montée en régime afin d'atteindre sa pleine capacité en 2022.

À Niobec, la gestion de notre effluent pluvial (ruissellement) a été un défi au cours des dernières années, une situation complexifiée entre autres par la nécessité d'assurer une prise en compte adéquate d'exigences réglementaires différentes de la part des autorités fédérales et provinciales en ce qui a trait à la gestion de ce point de rejet. En maintenant des communications ouvertes et transparentes avec les deux autorités des deux niveaux de réglementation, nous avons adressé les préoccupations de chacun et sommes confiants de pouvoir mettre de l'avant une solution adéquate pour la gestion de notre effluent pluvial. Entre temps, nous utilisons une installation de pompage temporaire permettant de rediriger les eaux pluviales vers notre système de gestion des eaux existant.

À Penhorwood, les résidus miniers subissent un traitement avant de le rejet afin de réduire la concentration de certains éléments dans l'eau. Cependant, le passage de cette eau à travers des sites historiques d'entreposage de résidus miniers augmente fréquemment les concentrations de ces éléments à un point tel qu'elles remettent en cause les limites autorisées par les permis de Penhorwood. En 2022, nous avons reçu un avis de non-conformité lié au dépassement des normes de qualité des effluents. Nous travaillons à trouver une solution qui permettra d'éviter les cas de non-conformité et nous avons fait des progrès importants en ce sens en 2022. En 2023, nous poursuivons nos efforts en vue de mettre en place une solution qui adresse la situation de manière complète et permanente.

| Indicateur | Unité | 2022 |
|--|--------------------|--------|
| Total des eaux prélevées | millions de litres | 7 635 |
| Total de l'eau utilisée, incluant l'eau recirculée | millions de litres | 25 184 |
| Pourcentage de leau qui est recirculée | % | 70 |
| Total des rejets d'eau incluant l'eau traitée | millions de litres | 8 709 |
| Avis d'infractions en lien avec l'eau | nombre | 1 |



Nos actions futures

Dans le cadre de notre engagement envers une gestion responsable de l'eau, nous avons établi divers objectifs qui adressent les quatre aspects d'une gestion durable de l'eau. L'un des principaux engagements consiste à éviter tout avis d'infraction en se conformant entièrement à la réglementation applicable. Pour ce faire, nous analysons en profondeur tous les aspects de la gestion de l'eau dans nos opérations afin d'identifier et d'adresser convenablement toute situation pouvant mener à un manquement éventuel. Dans le cadre de cet exercice, nous continuerons également à collaborer de manière proactive avec les autorités afin qu'ils comprennent pleinement les enjeux et problématiques potentiels et soient en bonne position pour analyser et fournir leur avis par rapport aux mesures que nous jugeons nécessaires.

Nous prévoyons que les installations permanentes de gestion des eaux pluviales à Niobec seront opérationnelles d'ici la fin de 2024. D'ici à la fin de 2023, nous prévoyons de standardiser la reddition de comptes interne sur la gestion de l'eau pour l'ensemble de Magris. Nous prévoyons également d'opérer pleinement les améliorations apportées à nos infrastructures de gestion intégrée de l'eau à Niobec. Nous continuons de travailler, tout au long de 2023, à l'identification et à la mise en place d'une solution adressant de manière complète et permanente les problématiques liées à la gestion des effluents de Penhorwood.

Tout au long de 2023 et de 2024, nous travaillerons à l'identification d'opportunités permettant d'améliorer notre efficacité par rapport à l'utilisation d'eau et d'augmenter la réutilisation de cette ressource à l'échelle de Magris. Nous comptons débiter la mise en œuvre de ces opportunités en 2025.

De plus amples informations sur notre gestion de l'eau et des effluents sont disponibles dans l'annexe « [Plus à propos de Magris](#) » de ce rapport.

Normes Pertinentes

SASB : EM-MM-140a.1, EM-MM-140a.2 GRI : 303-3, 303-4, 303-5, MM3



Gestion intégrée des chlorures à Niobec

Les chlorures, sous forme de chlorure de sodium (NaCl), sont présents naturellement dans le gisement de Niobec. La gestion des chlorures tout au long du processus d'extraction et de traitement du minerai pour la production de FeNb est un aspect critique des opérations à Niobec car nous nous attendons à ce que les concentrations de NaCl augmentent au fur et à mesure que nous minons plus en profondeur dans le corps minéralisé. Notre gestion des chlorures est également complexifiée par l'utilisation d'acide chlorhydrique (HCl) dans le procédé de concentration du niobium.

La gestion des chlorures à Niobec implique plusieurs actions intégrées visant à éviter les impacts négatifs sur le milieu récepteur de l'effluent final, soit la réduction de notre utilisation d'eau contenant des chlorures et des autres sources de chlorures; la neutralisation du HCl utilisé dans le traitement du minerai; le traitement de l'eau pour éliminer ou réduire les chlorures présents naturellement et la séquestration sécuritaire et permanente des flux de chlorures retirés par les procédés de traitement mentionnés.

Nos actions visant la réduction de la consommation d'eau et des chlorures impliquent un engagement à réduire au minimum les quantités d'eau nécessaires à l'opération de notre mine souterraine. Pour ce faire, nous avons modifié nos pratiques d'utilisation de l'eau afin de réduire au minimum les pertes d'eau dans le réseau. En ce qui a trait aux autres sources de chlorures, nous adoptons des alternatives sans chlorure lorsque cela est possible, et nous éliminons complètement ou presque complètement l'utilisation de produits contenant des chlorures lorsqu'aucune alternative n'est disponible (par exemple, le sel de déglçage en hiver).

Nous avons investi 45 millions de \$ CA dans une nouvelle installation de traitement des eaux, incluant une usine et les infrastructures connexes, afin de retirer les chlorures présents dans les eaux d'exhaure par un procédé d'osmose inverse à haute efficacité couplé à un procédé d'évaporation. La construction et la mise en opération de cette installation a permis d'assurer une conformité complète et permanente de notre effluent final par rapport à la réglementation et aux normes applicables. Nous avons également ajouté un circuit de neutralisation du lixiviat visant à neutraliser le HCl utilisé dans le procédé de traitement du minerai au concentrateur de Niobec.

La neutralisation du HCL et le traitement de l'eau produisent chacun un flux concentré en chlorures. Dans le cadre de notre gestion intégrée des chlorures, nous avons apporté des améliorations à l'usine de production de remblai en pâte de Niobec (qui transforme les résidus en une pâte que nous utilisons pour remplir les chantiers vides dans la mine et réduit le volume de résidus que nous devons stocker dans le parc à résidus de Niobec). Ces améliorations permettent à l'usine d'utiliser les flux concentrés en chlorures dans la fabrication de remblai en pâte, nous permettant de séquestrer les chlorures sous terre de manière sécuritaire et permanente.

Gestion des matières résiduelles et gestion responsable des produits

Comment nous définissons ce thème : Manipulation, stockage, transport, élimination et valorisation des déchets dangereux et non dangereux, y compris les résidus miniers. La gestion et le suivi des matériaux non renouvelables et renouvelables que nous utilisons pour fabriquer et emballer nos produits, y compris les mesures que nous prenons pour conserver la valeur de ces matériaux le plus longtemps possible.

Notre approche

Notre valeur fondamentale de respect, y compris de la nature et des personnes touchées par nos activités, sous-tend notre engagement à minimiser les effets négatifs reliés à la génération de matières résiduelles associée à nos activités et à nos produits. Nous visons à réduire ou à éliminer la production de matières résiduelles destinées à l'enfouissement dans la mesure du possible, afin de conserver la valeur et de prolonger la durée de vie des matériaux que nous utilisons. Le cas échéant, nous manipulons, stockons, transportons, valorisons et éliminons nos matières résiduelles de manière appropriée.

Nos efforts pour réduire notre impact sur l'environnement par une gestion responsable des matières résiduelles sont étroitement liés à nos efforts en matière de gestion responsable des produits. Tout comme pour la gestion responsable des matières résiduelles, les pratiques de gestion responsable des produits renforcent la durabilité de nos activités grâce à une utilisation plus efficace des matériaux et des ressources, ce qui favorise la résilience et la continuité de nos opérations. Dans la plupart des cas, nos clients utilisent nos produits en petites quantités dans les produits qu'ils fournissent à leurs clients. Ce faisant, ils transforment nos produits de manière à ce qu'ils soient majoritairement indissociables de leur propre produit final. C'est pourquoi nos efforts en matière de gestion des déchets et de gestion responsable des produits se concentrent sur la mise en œuvre de mesures visant à réduire l'impact négatif et l'utilisation des matériaux et des ressources dans le cadre de nos propres processus. Nous mettons en œuvre un modèle basé sur le principe d'économie circulaire qui met l'accent sur le maintien en circulation des matériaux, des produits et des services le plus longtemps possible. Notre politique de gestion des matières résiduelles et de gestion responsable des produits définit les principes qui guident nos efforts dans ces domaines.

En raison de la diversité de nos flux de matières résiduelles, nous avons besoin d'un éventail de méthodes appropriées pour les gérer de manière responsable. Nous classifions nos flux de matières résiduelles en trois catégories : les matières résiduelles non dangereuses, les matières dangereuses résiduelles et les matières résiduelles minérales (stériles, résidus miniers et morts-terrains).

Matières résiduelles non dangereuses

Nous gérons nos matières résiduelles non dangereuses selon la hiérarchie suivante : réduire, réutiliser, recycler, valoriser et éliminer. Bien que le concept soit bien connu, son application à l'échelle d'opérations industrielles nécessite un engagement continu avec notre main-d'œuvre et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Sur la base de notre valeur fondamentale d'excellence, nous visons à réduire la

quantité de matières résiduelles non dangereuses que nous envoyons à l'enfouissement en trouvant des moyens de réduire, de réutiliser, de recycler ou de valoriser les matières résiduelles typiquement destinées à l'enfouissement (principalement les emballages).

Matières dangereuses résiduelles

Notre approche dans la gestion des matières dangereuses résiduelles est basée sur les meilleures pratiques de l'industrie. Nous évaluons régulièrement les risques pour l'environnement et l'hygiène au travail de tout produit dangereux avant de l'utiliser dans l'un de nos procédés. Nos normes et pratiques internes de gestion des matières dangereuses résiduelles sont fondées sur les lois et règlements applicables et sur les meilleures pratiques de l'industrie. Dans la mesure du possible, nous priorisons l'utilisation d'alternatives non dangereuses pour la réalisation de nos activités. Nous faisons également appel à des prestataires de services qui possèdent toutes les certifications nécessaires à l'élimination responsable des matières dangereuses résiduelles le cas échéant.

Matières résiduelles minérales

Nous nous sommes engagés à utiliser des pratiques et des systèmes de gestion responsable des résidus miniers afin de les stocker et de les gérer de manière sécuritaire, de prévenir tout événement inattendu et de minimiser les risques pour l'environnement et la société, malgré que les caractéristiques géochimiques de nos résidus ne posent pas de risques significatifs pour l'environnement en raison de la nature des minéraux que nous extrayons. Notre politique de gestion des résidus miniers décrit notre approche de gestion et nos exigences en matière d'inspections et d'examen annuels des risques liés à nos installations d'entreposage de résidus, de reddition de compte interne et externe sur nos performances en matière de gestion des résidus et de répartition de l'imputabilité et des responsabilités liés à la surveillance des ouvrages entre le conseil d'administration, la direction et le niveau opérationnel.

Nous gérons nos résidus à l'aide des principes, du cadre de gestion, des recommandations et des outils contenus dans le [Guide de gestion des résidus miniers](#) de l'Association minière du Canada. Nous suivons également la norme industrielle mondiale pour la gestion des résidus miniers (GISTM), les recommandations de sécurité des barrages et les bulletins techniques connexes de l'Association canadienne des barrages.

Dans toutes nos installations minières, nous entreposons habituellement le mort-terrain en piles afin de l'utiliser lors de la réhabilitation ou de la remise en état des sites en cours d'opération ou à la fin de vie d'une mine. À Magris Talc, les morts-terrains et les stériles sont traités de trois manières : ils sont concassés et utilisés pour le recouvrement et l'étanchement; ils sont utilisés pour la construction de digues s'ils présentent les caractéristiques nécessaires; ou ils sont placés dans un site de disposition autorisé s'ils ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins. Il n'y a généralement pas de stériles produits à Niobec et lorsqu'il y en a, ils sont laissés dans la mine souterraine.



Notre Performance

La gestion des matières résiduelles fait partie de nos considérations opérationnelles depuis longtemps. En 2022, le total des matières résiduelles produites s'est élevé à 5 807 248 t, principalement composées de résidus miniers et de stériles. Notre approche est axée sur la réduction des matières résiduelles par la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage et la valorisation. En 2022, nous avons pu détourner 44 % de nos matières résiduelles non dangereuses des sites d'enfouissement, recycler ou réutiliser 28 % de nos matières dangereuses résiduelles et valoriser 56 % de nos résidus miniers.

| Indicateur | Unité | 2022 |
|---|-------|-----------|
| Total des matières résiduelles non dangereuses | t | 5 018 |
| Total des matières dangereuses résiduelles | t | 217 |
| Total des matières résiduelles minérales | t | 5 802 013 |
| Résidus miniers | t | 2 726 772 |
| Stériles et morts-terrains | t | 3 075 241 |
| Total des matières résiduelles | t | 5 807 248 |
| Total des matières dangereuses résiduelles recyclées ou utilisées à d'autres fins | % | 27,6 |
| Résidus miniers valorisés, y compris par la production de remblai en pâte | % | 56,3 |
| Matières résiduelles non-dangereuses détournées des sites d'enfouissement | % | 43,5 |

Nos actions futures

En ce qui concerne les matières résiduelles associées à nos opérations (dangereux et non dangereux), nous prévoyons de standardiser la méthodologie dans l'ensemble de nos sites afin d'améliorer la reddition de compte afin de favoriser la prise de décisions plus éclairées sur la manière dont nous les gérons. Nous espérons y parvenir d'ici la fin de 2023.

En ce qui concerne les résidus miniers, nous visons à réaliser une analyse des écarts par rapport au GISTM pour toutes les sites d'entreposage de résidus miniers en 2023. Cette étape nous permettra de mieux comprendre et documenter les efforts et les investissements nécessaires pour respecter les exigences du GISTM. Nous avons récemment achevé le premier rehaussement de digue à notre site d'entreposage de résidus miniers de Penhorwood et nous attendons présentement l'inspection réglementaire finale.

Finalement, en 2023, nous visons à identifier des opportunités de récupération, de réutilisation et de recyclage des matériaux utilisés dans la production, incluant leur emballage, à travers l'ensemble des opérations de Magris.

Normes Pertinentes

SASB : EM-MM-150a.2-10, EM-MM -540a.1-2

GRI : 301-1, 301-2, 301-3, 306-2, 306-3, 306-4, 306-5



Transformer des déchets en produits à valeur ajoutée

L'approche de Magris en matière de réduction et de valorisation des matières résiduelles consiste entre autres à évaluer la viabilité de l'utilisation des déchets issus d'un processus de production pour d'autres applications, plutôt que de simplement les éliminer. À notre opération au Vermont, nous produisons un talc de qualité spécifique contenant 100 % de matière recyclée et possédant des propriétés idéales pour certaines applications de nos clients. En 2022, Magris a vendu 17 413 t de ce produit généralement destiné à l'enfouissement. Nous avons mis en place de nombreuses initiatives pour identifier d'autres applications de nos clients qui nous permettraient de réorienter davantage de « déchets » similaires vers une utilisation à valeur ajoutée.

Respecter les gens

Les valeurs fondamentales de Magris, à savoir le respect, l'intégrité, la sécurité et l'excellence, sont ancrées dans les relations que nous nous efforçons de construire et de maintenir avec les gens – nos employés, nos entrepreneurs, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, nos clients, les communautés et autres. Nous devons traiter les gens avec honnêteté et respect, réfléchir à la manière dont nos actions ou nos décisions peuvent affecter les gens et agir de manière appropriée. Nous sommes engagés à contribuer et à favoriser le développement des communautés dans lesquelles nous opérons en priorisant la transparence, la consultation et la collaboration.

Diversité, équité et inclusion

Comment nous définissons ce thème : Soutenir la diversité et l'égalité des chances dans nos entreprises; promouvoir un environnement de travail collaboratif, solidaire et respectueux afin d'accroître la participation et la collaboration au sein de nos employés; recruter activement des talents au sein de communautés sous-représentées; défendre et supporter l'égalité des salaires et des chances; et lutter contre la discrimination et le racisme.

Notre approche

Le **respect** est l'une de nos quatre valeurs fondamentales et englobe le respect de l'autre, du monde naturel qui nous entoure et de toutes les personnes avec lesquelles nous interagissons ou qui sont affectées par nos activités. C'est ce qui nous motive à promouvoir une culture de travail diversifiée, équitable et inclusive où chaque personne est incluse, respectée et traitée avec dignité, peu importe nos différences d'âge, d'ethnicité, d'origine, incluant les communautés autochtone, de croyances patrimoniales, de sexe, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de nationalité et de capacités physiques et mentales.

Nous sommes convaincus que la promotion d'une culture favorisant un environnement de travail diversifié, équitable et inclusif rend notre entreprise plus forte et plus durable.

Nous pensons également que notre capacité à innover et à prendre de bonnes décisions est renforcée par la diversité des points de vue, et que notre personnel est plus engagé et collaboratif lorsque nous reflétons la diversité de nos communautés et que nous incluons tout le monde dans nos processus.

Notre politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) nous guide dans nos pratiques afin d'assurer que nous respectons la diversité de notre personnel, que nous le traitons équitablement et que nous incluons tout le monde dans nos activités. Ceci inclue :

Diversité

- Assurer que nos pratiques de recrutement ciblent l'ensemble du réservoir de talents, si possible au sein de la région locale, afin d'accéder aux talents exceptionnels présents et de disposer d'une main-d'œuvre qui reflète les communautés au sein desquelles nous opérons.

L'équité

- Prendre des décisions liées à l'emploi qui sont exemptes de toute discrimination;
- Identifier et adresser les biais inconscients potentiels dans les décisions en matière d'emploi et d'acquisition et de développement des talents (y compris les performances et le développement, la rémunération et l'embauche); et
- Une tolérance zéro à l'égard de la discrimination, soit un traitement différent ou défavorable d'une personne ou d'un groupe sur la base des caractéristiques personnelles décrites ci-dessus, sur nos lieux de travail et dans tous les aspects des relations de travail avec nous.

Inclusion

- Une tolérance zéro à l'égard de la violence, de l'intimidation ou du harcèlement sur nos lieux de travail et dans tous les aspects des relations de travail avec nous;
- Des accommodements raisonnables pour les personnes handicapées et celles exprimant des besoins spécifiques liés à l'observance ou aux pratiques religieuses en reconnaissance de leurs convictions religieuses personnelles; et
- Soutenir et renforcer les comportements qui reconnaissent et respectent nos différences, qui valorisent les différents points de vue qui en découlent et qui encouragent l'écoute et la prise en compte de ces différents points de vue dans notre travail.

Responsabilités et imputabilité

Nous nous attendons à ce que nos dirigeants jouent un rôle actif pour favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive dans nos milieux de travail. Cela signifie entre autres de constamment faire preuve d'un leadership inclusif, notamment en valorisant tous les points de vue, en adoptant des comportements inclusifs et respectueux dans le milieu de travail et en encourageant la collaboration.

Nous encourageons également chacun à signaler les comportements qui ne sont pas compatibles avec un lieu de travail diversifié, équitable et inclusif par le biais de nos différents canaux de signalement. Nous prenons tous les signalements au sérieux et nous menons des enquêtes approfondies à leur égard. Si une violation de notre code de conduite ou de nos valeurs est décelée, nous prenons les mesures disciplinaires appropriées.

Recrutement

Nos pratiques et décisions en matière de recrutement reflètent notre valeur fondamentale de respect, et sont guidées par les principes énoncés dans notre politique de DEI.

Nos performances

En 2022, nous comptons environ 850 employés à temps plein, dont 125 ou 15 % étaient des femmes. 23 % de nos employés en positions de leadership* étaient des femmes.

| Indicateur | Unité | 2022 |
|---|-------|------|
| Nombre total d'employés | # | 848 |
| Nombre total de femmes | # | 125 |
| Pourcentage de femmes | % | 15 |
| Nombre de femmes en position de leadership | # | 45 |
| Pourcentage de femmes dans les employés en position de leadership | % | 23 |
| Employés de moins de 30 ans | % | 14 |
| Employés ayant entre 30 et 50 ans | % | 57 |
| Employés de plus de 50 ans | % | 29 |

Nos actions futures

En 2023, nous offrirons une formation approfondie sur la diversité, l'équité et l'inclusion à tous nos gestionnaires avec un déploiement de la formation pour tous les employés prévu en 2024. Afin de nous assurer que nos actions correspondent à nos convictions, nous entreprendrons également un processus visant à repérer et à supprimer l'ensemble du langage et des signes d'exclusion présents à l'échelle de Magris d'ici la fin de 2023.

Normes Pertinentes
GRI : 405-1; 405-2



Éthique commerciale et transparence

Comment nous définissons ce thème : Assurer la transparence de toutes les pratiques fiscales, financières et de tenue des registres; la conformité aux lois et aux règlements, y compris ceux liés à la corruption, aux comportements anticoncurrentiels et aux contrôles commerciaux (sanctions); et un système qui encourage la déclaration des cas de non-conformité et met en œuvre des mesures correctives adéquates pour prévenir les récidives.

Notre approche

L'intégrité est l'une de nos quatre valeurs fondamentales et représente le fondement d'un comportement éthique. Ce principe, associé à nos autres valeurs fondamentales de **respect**, de **sécurité** et de **excellence**, nous permet de construire un climat de confiance et de crédibilité entre nous et avec les autres afin d'entretenir des relations solides et durables qui sont la clé d'une entreprise prospère et durable.

Nous nous attendons à ce que chaque employé réfléchisse à l'impact de ses actions sur les autres, agisse de manière appropriée et se sente responsable de ses décisions.

Nos politiques, nos pratiques et nos normes mettent l'accent sur la nécessité d'agir de manière éthique dans tous les aspects de nos activités. Notre Code de conduite est le principal outil que nous utilisons pour guider les attentes envers un comportement éthique chez Magris. Le texte intégral de ce Code peut être consulté à l'adresse <https://www.magrispm.com/sustainability>. Notre Code de conduite est une ressource qui aide tous les employés de Magris à comprendre comment ils doivent se comporter dans l'exercice de leurs fonctions. De plus, le Code de conduite prévoit différents canaux d'aide pour clarifier certains concepts, supporter la prise de décisions ou signaler des comportements qui pourraient être contraires à l'éthique ou au Code de conduite.

Notre Code de conduite s'applique à tous les employés de Magris, y compris les cadres supérieurs et les membres du conseil d'administration. Nous nous attendons également de nos entrepreneurs, partenaires de la chaîne d'approvisionnement, consultants, agents et autres personnes agissant en notre nom qu'ils reconnaissent et respectent notre Code de conduite.

Notre performance

En 2022, nous avons reçu deux rapports de violations alléguées de notre code de conduite. Les deux rapports ont fait l'objet d'une enquête approfondie et ont été résolus sans qu'il n'y ait de faute réelle identifiée. Nous encourageons chacun à signaler toute préoccupation ou tout comportement qu'il juge contraire à l'éthique au moyen de nos canaux de signalement standards ou de notre système de signalement des manquements au Code de conduite géré par un tiers.

Nous n'opérons et ne produisons pas dans les pays qui, selon [l'indice de perception de la corruption](#), présentent des niveaux élevés de corruption perçue dans le secteur public, et nous n'avons été témoins d'aucun incident de corruption ou d'autres violations du Code de conduite concernant la conformité aux lois et règlements, de violations des lois antitrust et de comportements anticoncurrentiels.

Magris présente des rapports annuels en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) du Canada, qui vise à éviter la corruption en augmentant la transparence des paiements versés aux gouvernements. La LMTSE exige la divulgation de certains paiements de plus de 100 000 \$ CA. Pour obtenir une copie de notre plus récent rapport de la LMTSE, veuillez visiter notre site Web à l'adresse <https://www.magrispm.com/sustainability>. Pour l'ensemble de nos opérations de Niobec et de Magris Talc, nos paiements au gouvernement ont totalisé environ 23,4 millions \$ CA en 2021 et 9,1 millions \$ CA en 2022.

Nos actions futures

Nous avons plusieurs cibles en place pour accroître nos efforts en matière d'éthique commerciale et de transparence. D'ici la fin de 2023, tous les employés auront reçu une formation sur notre Code de conduite et sur le système de signalement des manquements associés au Code de conduite. De plus, tous les employés ayant des responsabilités dans ces domaines suivront une formation sur les exigences en matière de conformité légale pour la chaîne d'approvisionnement, les sanctions, les lois antitrust et les lois anticorruption d'ici la fin de 2023.

Normes pertinentes

SASB : EM-MM-510a.1, EM-MM-510a.2 GRI : 205-1, 205-2, 205-3, 206-1, 207-2, 207-3, 207-4



Notre système d'information

Nous disposons d'un système de signalement administré par un tiers qui constitue une méthode additionnelle à nos canaux de signalement habituels et qui nous permet de recevoir des signalements anonymes de comportements ou d'actions qui pourraient contrevenir à notre Code de conduite ou être autrement inappropriés. De plus, nous avons en place un processus pour enquêter et donner suite aux rapports que nous recevons. Nous exigeons également de ceux d'entre nous qui dirigent ou supervisent d'autres personnes qu'ils attestent chaque année qu'ils comprennent et s'engagent à se conformer au Code, eux-mêmes et au nom de leurs équipes.

Approvisionnement responsable

Comment nous définissons ce thème : Travailler pour prévenir et atténuer les impacts sociaux et environnementaux négatifs et créer des bénéfices mutuels dans notre chaîne d'approvisionnement.

Notre approche

Les chaînes d'approvisionnement sont d'une importance cruciale et peuvent être à l'origine de nombreux risques et opportunités pour une entreprise. En tant que producteur et fournisseur sur des marchés mondiaux, il est impératif que nous gérons les éléments juridiques, sociaux, éthiques et environnementaux de notre chaîne d'approvisionnement. Cet élément est central pour démontrer que nous agissons avec cohérence et conformément à nos valeurs sur l'ensemble des sphères que nous pouvons influencer afin de maintenir et de renforcer la durabilité de notre entreprise.

Le cadre de gestion responsable de notre chaîne d'approvisionnement intègre l'ensemble de nos principaux engagements ESG. Dans notre chaîne d'approvisionnement, nous favorisons la collaboration avec des partenaires qui partagent nos valeurs et notre engagement à exercer nos activités de façon responsable et éthique. Nous portons également une attention particulière aux enjeux potentiels liés aux droits humains, à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à la conformité aux lois et aux règlements dans les domaines de la lutte contre la corruption, des pratiques anticoncurrentielles et des sanctions dans la gestion des risques critiques de notre chaîne d'approvisionnement.

Relations avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement

Le maintien de notre capacité à opérer dépend d'un réseau solide et fiable de partenaires dans notre chaîne d'approvisionnement. Afin de prévenir et d'atténuer les risques liés à notre chaîne d'approvisionnement qui pourraient avoir un impact négatif sur les gens, l'environnement ou notre réputation, nous définissons et utilisons des critères d'évaluation qui sont alignés sur nos valeurs et nos engagements ESG dans la sélection de nos partenaires commerciaux.

Nous travaillons avec nos partenaires pour identifier, évaluer et atténuer les risques potentiels dans notre chaîne d'approvisionnement, notamment en priorisant l'achat local de biens et de services, en communiquant clairement nos attentes par le biais de notre Énoncé des attentes envers nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, et en refusant ou en cessant de faire affaire avec tout partenaire de la chaîne d'approvisionnement, potentiel ou actuel, qui ne répond pas à nos attentes ou ne se conforme pas aux exigences légales et/ou réglementaires applicables.

Nous avons également entamé un processus d'évaluation et d'audit périodiques des processus de notre chaîne d'approvisionnement et de nos partenaires afin d'assurer le respect de nos exigences. Nous avons aussi entrepris d'éduquer et de former notre personnel chargé de l'approvisionnement et de la logistique, ainsi que le personnel connexe, aux pratiques de gestion responsable de notre chaîne d'approvisionnement.

Notre performance

 **36 %** du budget d'approvisionnement dépensé localement

Les fournisseurs locaux* sont des parties prenantes clés de notre entreprise. En 2022, 36 % de notre budget d'approvisionnement a été dépensé auprès de fournisseurs locaux.

Normes Pertinentes
GRI : 204-1

* Niobec définit un fournisseur local comme un fournisseur situé dans un rayon de 100 kilomètres de son opération. Magris Talc définit un fournisseur local comme un fournisseur situé dans le même état ou la même province que son opération.

Nos actions futures

Nous sommes déterminés à continuellement construire et maintenir une chaîne d'approvisionnement responsable et durable. D'ici la fin de 2023, nous visons à ce que 100 % des partenaires de la chaîne d'approvisionnement s'engagent officiellement envers notre Énoncé des attentes envers nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. De plus, en 2023, nous établirons un cadre officiel pour l'évaluation et la vérification de la conformité de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement envers cet Énoncé. Nous prévoyons débiter la vérification de nos partenaires pertinents de la chaîne d'approvisionnement conformément à ce cadre en 2024.



Comment les relations locales font la différence

La route Johnny Ridge Road permet d'accéder à la mine de Yellowstone et est également utilisée par les habitants de la région. La route avait besoin d'être entretenue et l'équipe de Yellowstone a vu une occasion pour le comté de Madison de soutenir les travaux d'entretien nécessaires. Compte tenu des bonnes relations avec le comté, l'équipe de Yellowstone a pu convaincre le comté de fournir le matériel granulaire nécessaire, les abats poussières et d'autres équipements nécessaires aux travaux de réfection de la route.

L'équipe de Yellowstone a également approché AM Welles (AMW), une entreprise du comté de Madison, qui transporte du minerai de la mine Yellowstone aux usines de Magris Talc depuis le début des années 1950 et qui est aussi active dans le domaine de la construction de routes civiles, les appuyer dans le projet. Compte tenu de sa longue association avec la mine de Yellowstone, AMW a accepté de transporter du gravier depuis la carrière du comté de Madison jusqu'à la route Johnny Ridge Road. L'équipe de Yellowstone a fourni l'équipement et les opérateurs pour mettre en place le gravier et niveler la route. Trois miles de nouvelle couche de roulement ont été réalisés et un abat poussières a été appliqué pour protéger la route.

Les efforts conjoints du comté de Madison, d'AMW et de l'équipe de Yellowstone ont permis de compléter la réfection de la route, qui est maintenant en bien meilleur état pour être utilisée autant par la mine de Yellowstone, les entreprises locales et les résidents, y compris les éleveurs, les guides de pêche et les amateurs d'activités de plein air.

Indice de contenu

| Thème ESG | Indicateur de performance | 2022 | Référence |
|---|--|---------------------|------------------------------|
| Finance | | | |
| Contributions financières | Valeur économique totale générée (\$ US ('000)) | 408 000 | GRI 201-1 |
| | Salaires et bénéfices des employés (\$ US ('000)) | 93 000 | GRI 201-1 |
| | Paiements au gouvernement (\$ C ('000)) | 9 100* | GRI 201-1 |
| Priorisation de la santé, à la sécurité et le bien-être | | | |
| Santé, sécurité et bien-être des employés | Taux d'accidents enregistrables des employés (TRIR)(Rate) | 4,23 | SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9 |
| | Taux d'accidents enregistrables des entrepreneurs (TRIR)(Rate) | 2,81 | SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9 |
| | Taux de quasi-accidents (NMFR)(Rate) | 2,61 | SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9 |
| | Décès (#) | 0 | SASB EM-MM-320a.1, GRI 403-9 |
| Respecter l'environnement | | | |
| Émissions de GES et changement climatique | Émissions directes de GES (champ d'application 1) (tCO ₂ e) | 46 474 [‡] | SASB EM-MM-110a.1, GRI 305-1 |
| | Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) (tCO ₂ e) | 12 376 | GRI 305-2 |
| | Intensité des GES du talc (champs d'application 1 et 2) (tCO ₂ e/t de produits de Talc) | 0,13 [§] | |
| | Intensité des GES du niobium (champs d'application 1 et 2) (tCO ₂ e/t de FeNb) | 1,61 | |
| Gestion d'eau et d'effluent | Total des eaux prélevées (millions de litres) | 7 635 | SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-3 |
| | Total de l'eau utilisée, incluant l'eau recirculée (millions de litres) | 25 184 | SASB EM-MM-140a.1, GRI 303-5 |
| | Pourcentage de leau qui est recirculée (%) | 70 | |
| | Total des rejets d'eau incluant l'eau traitée (millions de litres) | 8 709 | GRI 303-4 |
| | Avis d'infractions en lien avec l'eau (nombre) | 1 | SASB EM-MM-140a.2 |
| Gestion des déchets | Total des matières résiduelles non dangereuses (t) | 5 018 | SASB EM-MM-150a.4 |
| | Total des matières dangereuses résiduelles (t) | 217 | SASB EM-MM-150a.7, GRI 306-3 |
| | Total des matières résiduelles minérales (t) | 5 802 013 | |
| | Résidus miniers (t) | 2 726 772 | SASB EM-MM-150a.5, GRI 306-3 |
| | Stériles et morts-terrains (t) | 3 075 241 | SASB EM-MM-150a.6 |
| | Total des matières résiduelles (t) | 5 807 248 | |
| | Total des matières dangereuses résiduelles recyclées ou utilisées à d'autres fins (%) | 27,6 | SASB EM-MM-150a.8, GRI 306-4 |
| | Résidus miniers valorisés, y compris par la production de remblai en pâte (%) | 56,3 | |
| Matières résiduelles non-dangereuses détournées des sites d'enfouissement (%) | 43,5 | | |

* Ce paiement a été effectué en 2021. Données 2022 non disponibles au moment de la publication.

‡ Cette donnée représente un retraitement de la valeur initiale (38,881) publiée le 29 juin 2023. Ce retraitement découle d'une mise à jour de certaines hypothèses de calcul ou de l'obtention de données plus précise après la publication.

§ Cette donnée représente un retraitement de la valeur initiale (0.11) publiée le 29 juin 2023. Ce retraitement découle d'une mise à jour de certaines hypothèses de calcul ou de l'obtention de données plus précise après la publication.

| Thème ESG | Indicateur de performance | 2022 | Référence |
|--|--|------|-----------|
| Respecter les gens | | | |
| Diversité, équité et inclusion | Nombre total d'employés (#) | 848 | GRI 405-1 |
| | Nombre total de femmes (#) | 125 | GRI 405-1 |
| | Pourcentage de femmes (%) | 15 | GRI 405-1 |
| | Nombre de femmes en position de leadership (#) | 45 | GRI 405-1 |
| | Pourcentage de femmes dans les employés en position de leadership (%) | 23 | GRI 405-1 |
| | Employés de moins de 30 ans (%) | 14 | GRI 405-1 |
| | Employés ayant entre 30 et 50 ans (%) | 57 | GRI 405-1 |
| | Employés de plus de 50 ans (%) | 29 | GRI 405-1 |
| Éthiques des affaires et transparence | Rapports de violations présumées de notre code de conduite (#) | 2 | |
| Approvisionnement local | Pourcentage du budget d'approvisionnement qui est dépensé localement (%) | 36 | GRI 204-1 |

Annexe – Plus à propos de Magris

Niobium

Qu'est-ce que le Niobium?

Le niobium est un métal de transition gris clair, cristallin et ductile, dont le numéro atomique est 41. Ressources naturelles Canada, le ministère américain de l'énergie et la Commission européenne ont tous classé le niobium comme un élément ou une matière première essentielle, notamment pour les technologies modernes ou émergentes.

Où produit-on notre niobium?

Nous produisons du niobium sous forme de ferroniobium (FeNb) de qualité standard, composé d'environ 66 % de niobium et d'environ 34 % de fer, dans notre complexe minier et métallurgique de Niobec, intégrée verticalement et située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, à environ 200 kilomètres au nord de la ville de Québec, au Québec.

Niobec est l'un des trois principaux producteurs de niobium au monde et le seul à l'extérieur du Brésil. Elle fonctionne sans interruption depuis 1976 et fournit environ 10 % du marché mondial du niobium, avec une capacité de production de plus de 10 000 tonnes de FeNb par an.

En 2022, nous comptons environ 530 employés à temps plein à Niobec, dont environ les deux tiers sont syndiqués.

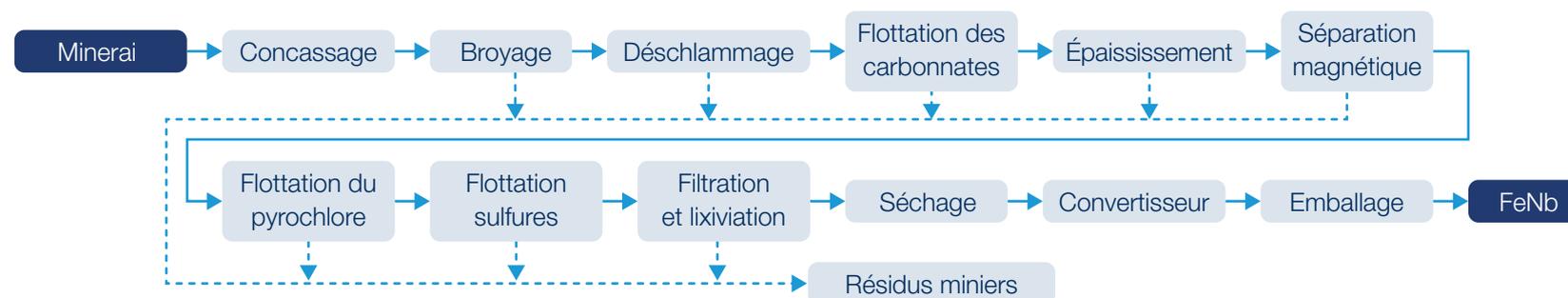
Comment produisons-nous notre niobium?

Opération minière : À Niobec, nous extrayons des matériaux contenant du niobium (minerai) de notre mine souterraine en utilisant la méthode de chantiers ouverts, avec des chantiers ayant une dimension moyenne de 45 mètres de long, 24 mètres de large et 90 mètres de haut. Des piliers d'une largeur de 24 mètres servent d'appui entre les chantiers vidés.

Pour extraire le minerai du chantier, nous forons dans l'emplacement de ce futur chantier et chargeons les trous avec des explosifs qui sont ensuite déclenchés. Nous transportons le minerai dynamité par camionnage vers une cheminée à minerai menant à un concasseur où le minerai subit un concassage primaire. Nous hissons ensuite le minerai concassé à la surface par notre puits.

Traitement : Une fois à la surface, nous acheminons le minerai au concentrateur de Niobec afin de le préparer pour le procédé de concentration par concassage, broyage et triage. Nous extrayons ensuite les minéraux porteurs du niobium par un processus complexe qui comprend des étapes de déschlammage, de séparation magnétique, plusieurs circuits de flottation et la lixiviation pour retirer les éléments indésirables qui composent par la suite nos résidus miniers. Finalement, nous séchons le concentré de pentoxyde de niobium (Nb_2O_5) produit. Plus de la moitié de nos résidus - qui sont généralement inertes géochimiquement et présentent un faible risque pour l'environnement - sont envoyés à l'usine de remblai en pâte de Niobec, où nous transformons les résidus en une pâte que nous utilisons pour remplir les chantiers vidés, ou comme matériau de construction pour le rehaussement des digues de nos parcs à résidus miniers. Les résidus miniers restants sont entreposés à l'intérieur de ces parcs à résidus miniers.

Conversion : Nous transformons le concentré de Nb_2O_5 en ferroniobium (FeNb) au convertisseur, où nous utilisons un processus de réaction aluminothermique pour produire des lots (boutons) de ferroniobium répondant aux exigences spécifiques de nos clients. Après refroidissement, nous stockons sous terre les scories produites au cours du processus. Nous échantillonnons chaque bouton de ferroniobium pour confirmer sa composition chimique avant de les stocker dans l'aire de refroidissement. Nous sélectionnons par la suite des lingots dont le contenu chimique correspondant aux exigences du client. Nous broyons ces lingots en trois granulométries, encore une fois en fonction des exigences des clients, nous emballons le produit final et nous le transportons vers les clients par camion, par train et/ou par navire. Notre processus de production de ferroniobium est illustré ci-dessous :



Principales considérations relatives à la production de niobium

Niobec est soumis à un large éventail de réglementations concernant ses performances en matière d'environnement et de santé, de sécurité et de bien-être.

Environnement

Les principales exigences environnementales fédérales régissant nos activités à Niobec sont contenues dans la *Loi sur la protection de l'environnement* (Canada), la *Loi sur les pêches* (Canada) et le *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants* (REMMMD) administré par Environnement Canada.

Les principales exigences environnementales provinciales auxquelles Niobec est soumise sont contenues dans la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec), qui est administrée par le ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (MELCCFP). Étant donné l'importance que Niobec accorde à la saine gestion de l'eau, nous accordons une grande importance au respect de.

Puisque le processus de concentration du niobium à Niobec nécessite d'importantes quantités d'eau, nous accordons une grande importance au respect de la réglementation environnementale en lien avec l'eau, notamment la *Loi sur les pêches* et le REMMMD, qui visent à protéger le poisson, son habitat et son utilisation contre les effets des effluents miniers dans les milieux récepteurs et la directive 19 sur l'industrie minière, qui est administrée par le MELCCFP et qui établit les exigences relatives à la quantité et à la qualité de l'eau et des effluents pour les installations minières.

La gestion des chlorures naturellement présents sous forme de NaCl dans le gisement de Niobec est un élément critique des activités de Niobec. Si les chlorures – dont il est attendu que les concentrations augmentent au fur et à mesure que l'on mine plus en profondeur dans le corps minéralisé - ne sont pas correctement gérés, ils peuvent se retrouver sous forme dissoute dans l'effluent final de Niobec, entraînant des enjeux de compatibilité avec le milieu récepteur. Niobec a communiqué et collaboré de manière proactive et transparente avec les autorités en ce qui concerne les écarts occasionnels aux normes fédérales et provinciales de la qualité de l'eau et l'utilisation de pratiques de gestion des chlorures dans l'eau qui n'étaient pas conformes aux pratiques acceptées dans l'industrie.

Pour résoudre ces problèmes, nous avons revu l'ensemble des processus liés à la gestion de l'eau de Niobec afin de les aligner sur les meilleures pratiques. Nous avons également récemment achevé, dans le cadre d'une stratégie de gestion intégrée des chlorures, la construction d'une nouvelle usine de traitement des eaux visant à retirer les chlorures présents dans les eaux d'exhaure avant qu'elles ne soient acheminées vers le reste de nos eaux de procédé et éventuellement vers l'effluent final. Depuis que l'usine est devenue pleinement opérationnelle en octobre 2022, Niobec a respecté en tout temps l'ensemble de ses obligations réglementaires en matière de qualité de l'eau pour l'effluent final.

La gestion des quantités d'eau est également devenue un défi de plus en plus important à Niobec en raison de l'augmentation de la consommation d'eau, mais aussi en raison de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes. Par le passé, ces problèmes ont amené des dépassements de la capacité de stockage de l'eau sur le site et nous ont obligé à l'occasion à rejeter l'eau excédentaire via un déversoir d'urgence, entraînant l'émission d'avis d'infraction par les autorités. De plus, la gestion de la quantité et de la qualité des eaux rejetées par notre effluent pluvial (ruissellement) a été complexifiée entre autres par la nécessité d'assurer une prise en compte adéquate d'exigences réglementaires différentes de la part des autorités fédérales et provinciales en ce qui a trait à la gestion de ce point de rejet, ce qui a conduit à l'émission d'avis d'infraction, dont le plus récent date d'avril 2022. Nous avons travaillé avec les autorités fédérales et provinciales pour répondre à leurs préoccupations respectives et, en profitant d'une expansion récente de la capacité de notre effluent final, nous avons pu diriger les eaux de notre effluent d'urgence et de notre effluent pluvial vers notre bassin de recirculation à l'aide d'installations de pompage temporaires afin qu'elles soient recirculées, traitées et évacuées avec le reste de nos eaux de procédé. Nous prévoyons que les installations permanentes de gestion des eaux pluviales à Niobec seront opérationnelles d'ici la fin de 2024.

Santé, sécurité et bien-être au travail

La santé, la sécurité et le bien-être, ainsi que d'autres aspects sociaux des activités de Niobec, sont réglementés par la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail* (CNESST) du Québec.

Autres considérations relatives à la production

Outre la gestion de l'eau, la gestion des résidus miniers est un aspect opérationnel critique pour Niobec. Bien que ses résidus soient considérés comme « à faible risque », entre autres en raison de l'absence de potentiel de génération d'acide, ils doivent tout de même être gérés et stockés de manière responsable et sécuritaire. Niobec minimise la quantité de résidus miniers disposés dans ses parcs à résidus miniers en les valorisant autant que possible dans la production de remblai en pâte et comme matériau pour la construction et le rehaussement des digues de ses parcs à résidus miniers.

Fermeture et restauration

Les obligations de Niobec en matière de fermeture et de restauration de son site sont régies par la *Loi sur les mines* (Québec), qui définit également d'autres exigences applicables aux activités minières et qui encadre le régime provincial en lien avec les titres miniers. En vertu de cette loi, Niobec doit également soumettre et mettre à jour périodiquement un plan de restauration du site et de ses installations qui est approuvé par les autorités et fournir la garantie financière associée au Ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec. Le plus récent plan de fermeture de Niobec approuvé est évalué à 13 millions de dollars canadiens et une mise à jour est présentement en cours d'examen par les autorités.

Principaux points forts opérationnels

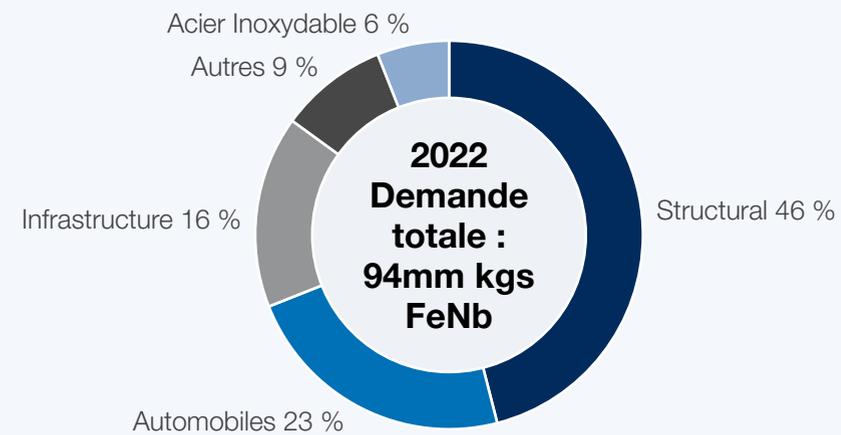
Niobec est en activité depuis près de 50 ans et entretient des relations solides avec la communauté locale, fondé sur un dialogue transparent et honnête. Plus de 99 % de l'électricité achetée par Niobec provient de sources renouvelables et Niobec recycle environ 80 % de son eau. Niobec est certifié ISO 14001 (système de gestion de l'environnement) et ISO 9001 (système de gestion de la qualité) depuis 1998 et 1993, respectivement. Elle détient également une cote de durabilité Argent décernée par Ecovadis, un fournisseur reconnu dans l'évaluation de la durabilité des entreprises.



Notre niobium - Utilisations et bénéfices

Notre ferroniobium (FeNb) est un agent d'alliage essentiel utilisé directement par les producteurs d'acier pour améliorer les propriétés de l'acier, notamment en augmentant la résistance, le point de fusion, la durabilité et la résistance à la corrosion, dans la production d'acier faiblement allié à haute résistance (HSLA). Même une petite quantité de niobium peut améliorer de manière significative ces propriétés dans les aciers de type HSLA, amenant une diminution de la quantité d'acier nécessaire, une augmentation de sa durabilité dans diverses applications et une diminution de l'utilisation d'énergie et de ressources tout au long du cycle de vie de notre produit.

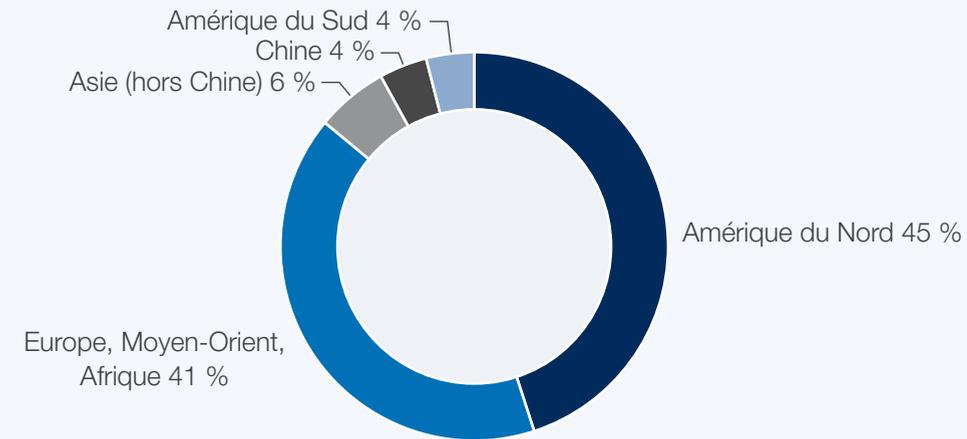
Demande mondiale de FeNb par utilisation finale



Notre marché du Niobium

L'industrie sidérurgique étant mondiale par nature, nous vendons notre FeNb à des clients partout à travers le monde. Le niobium n'est pas un bien dont la valeur est négociée en bourse, comme sur la London Metals Exchange (contrairement à d'autres minéraux comme le cuivre, le zinc et le nickel). En l'absence d'un marché à terme, nous vendons la majeure partie de notre FeNb via des ententes et contrats bilatéraux négociés avec nos clients. Nous vendons aussi une partie de notre production de FeNb de manière ponctuelle. La répartition géographique de nos ventes de niobium en volume est illustrée ci-dessous :

Ventes de niobium par géographie



Talc

Qu'est-ce que le talc?

Le talc est un minéral d'origine naturelle se présentant sous la forme de feuillets. C'est le plus mou des minéraux connus et il est relativement inerte. Les minerais de talc peuvent présenter de grandes différences en termes de composition minéralogique et chimique, de pureté et de couleur. La taille des feuillets constitue l'une des principales différences. Les différents types de talcs peuvent avoir des cristaux plus grands (macro) ou plus petits (micro), un facteur important dans la détermination de leurs propriétés spécifiques.

Où produisons-nous notre talc?

Certains actifs de notre filiale Magris Talc ont un long historique d'opération, notamment la mine Yellowstone, qui est en opération depuis les années 1940. En février 2021, nous avons acquis les actifs qui composent maintenant Magris Talc auprès de filiales américaines et canadiennes d'Imerys S.A. Cette acquisition a été faite dans le contexte d'une procédure de faillite initiée par Imerys en vertu du Chapitre 11 de la loi sur les faillites des États-Unis. Étant donné que la vente a été conclue dans le cadre d'un processus de faillite, nous avons acquis les actifs de talc « francs et libres » de toutes les dettes et réclamations associées à la période précédant notre acquisition, y compris tout litige lié à la période précédant notre acquisition. Grâce à cette acquisition, nous sommes devenus l'un des deux seuls producteurs de talc entièrement intégrés ainsi que le plus important producteur de talc en Amérique du Nord. Nous sommes le seul producteur de talc nord-américain ayant la capacité de s'approvisionner à l'interne en minerais macrocristallin et microcristallin.

Nous possédons et opérons trois mines de talc, toutes à ciel ouvert. Chaque mine possède un talc dont les propriétés sont distinctes, nous permettent de produire une large gamme de produits à base de talc :

| Nom : | Yellowstone | Argonaute | Penhorwood |
|-------------------|------------------|-----------------|----------------------|
| Localisation : | Cameron, Montana | Ludlow, Vermont | Penhorwoodt, Ontario |
| Type de cristal : | Micro | Macro | Macro |

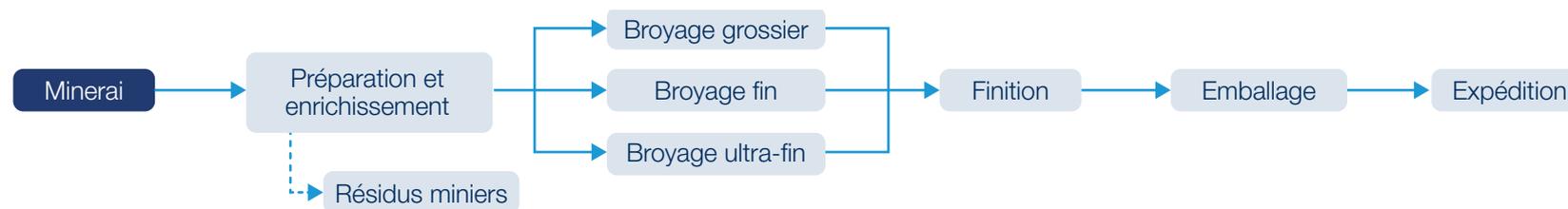
Nous possédons six installations de traitement où nous transformons le minerai de talc que nous extrayons ou que nous importons en les différents produits de talc que nous vendons.

Comment produit-on notre talc?

L'enrichissement désigne tout processus par lequel un minerai est amélioré, ou valorisé, par l'élimination des matières qui n'ont pas de valeur économique. L'enrichissement du talc est un procédé plus simple que celui associé au traitement et à la concentration du niobium.

À notre opération de Yellowstone, nous extrayons le minerai au moyen d'une méthode de minage simple—nous forons et dynamitons le minerai et le transportons à l'usine de tri de Yellowstone. Aucun enrichissement n'est nécessaire à nos opérations de Yellowstone en raison de la grande pureté du minerai qui y est extrait. Une fois trié, le minerai est expédié vers nos installations de Sappington, Three Forks et Houston pour y être transformé en différents produits de talc. Dans nos exploitations du Vermont, l'enrichissement du minerai implique un procédé de séparation à sec. À Penhorwood, nous utilisons un procédé de flottation pour enrichir le minerai; le minerai enrichi d'une pureté supérieure est envoyé à l'usine de Timmins, tandis que le minerai de pureté inférieure est envoyé à l'usine de Penhorwood. Toutes les activités minières Yellowstone sont réalisées par nos propres employés alors que les activités minières d'Argonaut et de Penhorwood sont réalisées par des entrepreneurs miniers.

Dans nos usines, nous enrichissons et améliorons davantage nos minerais de talc, principalement en modifiant leur distribution granulométrique et d'autres caractéristiques physiques par micronisation, classification par air, traitement de surface, densification et compactage.



Principales considérations relatives à la production de talc

Comme Niobec, Magris Talc est soumise à des exigences légales et réglementaires en ce qui a trait à la protection de l'environnement, à l'utilisation et à la gestion de l'eau, à la santé et à la sécurité au travail, à la gestion des titres miniers, aux activités minières et à la fermeture et à la restauration des sites. Comme Magris Talc exerce ses activités dans plusieurs juridiction, les exigences peuvent varier d'une opération à l'autre.

Pour Magris Talc, la pureté de ses produits est un élément central. Magris Talc déploie des efforts considérables à cet égard, comprenant entre autres un programme formel et rigoureux d'échantillonnage et d'analyse du minerai dans le but de détecter les contaminants. Si ces analyses indiquent la présence de contaminants au-delà des limites de détection, le minerai associé est alors déclassé en stériles, mis de côté et traité conformément à nos processus de gestion et de disposition des stériles.

Principaux points forts opérationnels

Magris Talc met en œuvre un vaste programme de recherche et de développement afin d'améliorer constamment ses produits de talc et de les adapter aux exigences spécifiques de ses clients pour une large gamme d'applications. Nos installations de talc ont une longue histoire au sein des communautés dans lesquelles nous sommes implantés et ont l'avantage d'avoir une faible empreinte environnementale, entre autres en raison de la faible quantité d'eau requise pour les opérations et de la faible quantité de résidus produits. Toutes les installations de Magris Talc sont certifiées selon la norme ISO 9001 depuis 2000. Magris Talc détient également une cote de durabilité « argent » décernée par Ecovadis.

Nos produits de talc - applications

En raison de la grande variabilité des propriétés des minerais, le talc se prête à de nombreuses utilisations et applications différentes. Nous fabriquons plus de 500 produits différents (UGS) qui diffèrent en fonction de divers facteurs, notamment la brillance, la granulométrie et la morphologie. Nous consacrons des efforts considérables à la recherche et au développement pour créer de nouveaux produits de talc qui sont des « solutions minérales de pointe » conçues pour répondre aux besoins de nos clients.

Nos produits de talc sont utilisés dans plusieurs applications telles que :

- **Agriculture**—nos produits sont utilisés pour enrober les semences et les moulées pour animaux de façon sécuritaire et pour améliorer l'efficacité des engrais.
- **Construction**—nos produits augmentent la résistance aux fissures et au rétrécissement, la résistance à la corrosion et les propriétés de barrière, tout en facilitant l'application des adhésifs, des produits calfeutrants, des produits d'étanchéité et des bardeaux d'asphalte.
- **Peintures et revêtements**—nos produits augmentent la viscosité, la structure, l'espacement des pigments et la résistance à la corrosion dans les gels protecteurs et marins, les enduits gélifiés gelcoats, les apprêts, les tuyaux chemisés sur place et les revêtements architecturaux.
- **Papier**—nos produits peuvent ajouter de la brillance et sont utilisés pour contrôler les dépôts de poix végétale et les matières collantes dans le processus de production du papier.
- **Polymères**—nos produits entrent dans la fabrication de polymères utilisés pour la fabrication de plastiques pour les récipients alimentaires, l'ensachage, les gaines de fils et de câbles, dans la construction automobile (composants intérieurs et extérieurs) et dans d'autres applications des plastiques pour les alléger et pour fournir ou améliorer la résistance à la traction, la rigidité et la résistance aux chocs et comme agent ignifuge.
- **Caoutchouc**—nos produits améliorent la stabilité dimensionnelle et thermique et le pouvoir lubrifiant, réduisent la production de poussière par abrasion et renforcent les tuyaux, les joints de fenêtres et les pneus.
- **Spécialités**—nos produits sont aussi utilisés dans les substrats de catalyseurs et dans les céramiques techniques pour en améliorer l'expansion thermique, la porosité et les propriétés d'extrusion tout en offrant une densité et une stabilité accrues.

Nos installations traitent des minerais ayant des propriétés différentes et ont chacune leur profil de produits individuel afin de répondre aux besoins spécifiques de nos clients pour leurs applications finales :

- **Houston**—polymères et gomme à mâcher;
- **Ludlow**—polymères, peintures et revêtements, et construction;
- **Penhorwood**—polymères;
- **Sappington et Three Forks**—papier, peintures et revêtements, caoutchouc et construction; et
- **Timmins**—spécialités/catalyseurs, polymères, peintures et revêtements.

Lors de l'acquisition de nos actifs de talc, nous avons cessé la production de talc destiné à l'usage dans les produits de soins personnels. Nous nous concentrons presque exclusivement sur les produits de talc destinés à des applications industrielles, une très petite partie de nos produits de talc étant destinée à des applications pharmaceutiques.

Nos marchés du talc

Nous vendons nos produits de talc directement à nos clients et à des distributeurs par le biais de contrats négociés individuellement ou de commandes personnalisées. Dans bien des cas, nous entretenons une relation solide et de longue date avec le client. Par exemple, la durée moyenne des relations d'affaires avec nos cinquante clients les plus importants actuellement est d'environ 15 ans.

Les frais de transport représentent une part importante du coût global des produits du talc. Par conséquent, le marché mondial du talc a tendance à être plus distinctif sur le plan régional que le marché du niobium. Nous comptons plus de 500 clients de talc et 88 % de nos ventes (en dollars) sont réalisées en Amérique du Nord.

Ventes de talc par géographie

